

A modern building with a prominent glass facade and a wooden slat upper section. The building is set against a sunset sky. A group of people is gathered outside the glass entrance. A white concrete structure is visible in the foreground on the right.

2015

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

CAUE 78

Sommaire

Le mot du Président	page 3
Le CAUE en chiffres	pages 4 & 5
Le palmarès d'architecture, d'urbanisme et de paysage du CAUE des Yvelines, temps fort 2014-2015	pages 6 & 7
Les thématiques	
Documents d'urbanisme	pages 8 à 11
Patrimoine et projet	pages 12 à 17
Equipements & espaces publics	pages 18 à 23
Logement	pages 24 à 29
Paysage & nouvelles ruralités	pages 30 à 33
Métropolisation	pages 34 & 35
Commerce	pages 36 & 37
Ressources	pages 38 & 39
Pédagogie et formation	pages 40 à 43
Calendrier des manifestations 2015	pages 44 à 47
La vie du CAUE	pages 48 à 51
Le CAUE en 2016 / 2017	pages 52 & 53
La charte du CAUE	page 54
Les adhérents	page 55
Lexique	page 56

Le mot du Président

Prenant la présidence du CAUE en milieu d'année, je voudrais saluer le travail de Philippe Tautou à qui je succède et de toute l'équipe durant ces cinq dernières années.

Et vous dire le plaisir qui est le mien de vous présenter le travail réalisé en 2015.

La loi de 1977 qui a créé les CAUE leur a donné des missions de fond consistant dans le développement de la connaissance du territoire, l'accompagnement des projets en amont et la sensibilisation du public à la qualité de l'espace et des paysages. Missions passionnantes mais nécessairement à hiérarchiser dans un département dans lequel les grands paysages et la densité se côtoient et où chaque habitant ou élu peut demander à avoir accès personnellement à ces conseils. C'est ainsi que certains axes thématiques sont privilégiés : les documents d'urbanisme, le patrimoine, les équipements et les espaces publics, le logement, le paysage et les nouvelles ruralités, le commerce et enfin, sujet d'actualité, la métropolisation.

Le palmarès, organisé en 2014, a vu son aboutissement cette année et a révélé 10 années de production architecturale et paysagère de grande qualité qui alimentent déjà les conseils et les débats ainsi que les publications et observatoires.

Le CAUE doit continuer à être un service public expérimental sur de grands sujets comme la préservation des espaces ouverts, la mise en valeur des centres anciens, la création architecturale et environnementale. Ces thématiques fondamentales dans leurs dimensions techniques et culturelles sont notamment approfondies en lien étroit avec l'Union régionale des CAUE d'Ile-de-France dont nous sommes un membre très actif.

Dans le contexte de la réforme territoriale, je ne peux qu'encourager mes collègues, souvent nouveaux élus, à faire appel à cette expertise et à ces ressources. En effet, la prise de décision en matière d'aménagement et de construction est de plus en plus complexe dans ce monde en profonde mutation et travailler au plus près des habitants devient une nécessité.

Chacun trouvera dans l'approche de l'équipe du CAUE, dont je salue le professionnalisme et la réactivité, la connaissance et l'expérience de terrain mais aussi un conseil indépendant et neutre, exigeant, pour l'intérêt général et le bien commun. A une époque de rareté des ressources, c'est aussi de leur responsabilité d'élargir le questionnement afin de répondre de manière la plus juste et la plus appropriée.

Je forme le vœu que dans les Yvelines, le CAUE puisse poursuivre encore longtemps ses actions de mise en valeur du cadre de vie en partenariat avec les services de l'Etat et des collectivités territoriales et avec les professionnels.



Philippe Benassaya
Président



Le CAUE en chiffres

45 partenaires

Le CAUE fait du lien

4518 personnes (élus, jeunes, habitants...)

Le CAUE s'adresse à tous les publics

1500 scolaires sensibilisés

Le CAUE incite les jeunes à la curiosité vis-à-vis de leur environnement

54 326 connexions au site internet

295 conseils aux particuliers

Le CAUE écoute, conseille, oriente

121 élus aux soirées-débats PLU

33 collectivités accompagnées sur la durée

19 participations à des jurys d'architecture

Le CAUE apporte son aide à la décision

588 dossiers de conseils aux communes

15 525 références départementales

89 911 références régionales

Le CAUE nourrit une connaissance approfondie du département et met à la disposition de tous, sa documentation

Le palmarès, temps fort 2014-2015

L'architecture contemporaine de qualité est le plus souvent méconnue du grand public tandis qu'un grand nombre de paysages se banalisent sous l'effet d'une forte pression foncière. Les palmarès font partie des outils mis en place par les CAUE pour sensibiliser le public le plus large possible à des démarches et productions qualitatives. Ils sont également l'occasion de constituer et partager une collection de réalisations récentes et exemplaires à divers titres.

L'édition 2014/2015 s'inscrit dans la continuité de celles de 2004. Elle a bénéficié du soutien de la DRAC Ile-de-France et de l'Ordre des architectes d'Ile-de-France, d'un partenariat avec la Fédération Française du Bâtiment Yvelines, avec le relais des Gîtes de France Yvelines et le Conseil départemental des Yvelines.

Le calendrier

Les candidatures ont été ouvertes du lundi 28 avril au vendredi 19 septembre 2014. Le jury s'est réuni le 23 octobre 2014 pour une remise des prix officielle aux Mureaux, le 11 février 2015.

Une décennie de projets

186 candidatures ont été reçues, réalisées entre 2004 et 2014. Elles comprennent : 73 opérations de logements, 76 équipements, 16 espaces extérieurs, 13 commerces et lieux de travail.

Les critères d'analyse

Cinq critères ont soutenu les analyses du jury : concevoir pour durer ; faire ensemble ; dialoguer avec le contexte ; réaliser avec soin ; vivre le lieu.

Ils valorisent la place accordée au dialogue engagé entre tous les acteurs ainsi qu'avec le site et le « déjà là », et le soin accordé à la justesse du processus de conception jusqu'au chantier et à la réception par ses destinataires.

La remise des prix

24 prix ont été remis aux équipes (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et au moins une entreprise) ainsi que deux prix spéciaux aux villes des Mureaux et de Versailles pour leur politique urbaine et architecturale.

La publication du palmarès présente les partenariats et les objectifs de cette manifestation. Elle recense l'ensemble des prix et mentions distribués. Disponible à l'accueil du CAUE, elle est également consultable en ligne.

Deux expositions

Les lauréats se sont vus remettre des affiches réalisées à partir des images du photographe Antoine Robert et exposées lors de la soirée de remise des prix.

Pour souligner ses dix ans d'existence, la bibliothèque de Saint-Germain-en-Laye a commandé 25 photos de la bibliothèque à ce même photographe, qu'elle a exposées pendant 3 mois (juillet-septembre).

Le site internet du CAUE donne accès aux fiches réalisées pour chacune des opérations recensées dans l'Observatoire des CAUE, à un retour sur la soirée de remise des prix, ainsi qu'à une Lettre du CAUE dédiée au palmarès en août 2015.

Les Mardis du CAUE 2015

Plusieurs projets lauréats ont donné lieu à des visites et des débats afin d'en diffuser les enseignements : comprendre l'intérêt d'une salle des fêtes et d'espaces publics soignés dans une petite commune rurale à Breuil-Bois-Robert, la dynamique urbaine initiée par la réalisation du nouvel hôtel de ville de Rocquencourt et la relecture d'un bâtiment tertiaire des années 1990 à Montesson.

Une équipe de coordination

Christelle Berger et Philippe Brochart, architectes conseiller du CAUE et Pascale Czobor, chargée de mission développement durable ont assuré la continuité de l'organisation, du lancement à la remise des prix.



La ville des Mureaux primée pour son projet urbain a accueilli les 200 invités de la soirée de remise des prix au pôle Molière (AKLA architectes).



Les invités ont visité le pôle Molière ainsi qu'une opération de logements riveraine (Harani et Veit, architectes).

Documents d'urbanisme

Elaborer son document d'urbanisme est pour une commune l'occasion d'élaborer son projet de territoire. Le CAUE apporte sa connaissance du terrain et une méthodologie adaptée à l'ensemble des acteurs. Depuis 2015, il donne la priorité aux communes qui se regroupent pour établir chacune leur projet, élargissant ainsi le regard porté sur leur périmètre propre et saisissant l'occasion d'une économie de moyens. La proposition de soirées débats thématiques permet aussi aux élus d'acquérir une culture commune.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

La connaissance du territoire par les conseillers du CAUE est mise à la disposition de tous grâce à différents outils et groupes d'échanges.

Porter à connaissance de l'Etat

Le CAUE participe aux PAC de l'Etat en listant et en mettant à disposition des élus et bureaux d'études les ouvrages de son fond documentaire (monographies et études réalisées par le CAUE ou d'autres structures sur le territoire) : 50 PAC en 2015.

Groupe PLU 78

A l'initiative du CAUE, ce groupe d'échanges réunit régulièrement les urbanistes des différentes structures du département et la DDT. Un document pédagogique à destination des communes précise les rôles de chacune et leur complémentarité.

Téléchargeable sur le site.

Atelier URBA national

Cet atelier, créé il y a une dizaine d'années par le CAUE 78 réunit régulièrement une vingtaine de CAUE du réseau national. C'est un lieu d'échanges sur les pratiques d'accompagnement des documents d'urbanisme, de production de formations et de documents de sensibilisation à destination des collectivités. Il est animé par Pascale d'Anfray-Legendre, architecte urbaniste conseiller du CAUE.

voir p 44

Nouvelles publications de l'Atelier Urba

- Le PLU intercommunal, un outil en faveur du développement durable.
- La Concertation en urbanisme et aménagement.

Téléchargeable sur le site.

III Sensibiliser

Actions régulières

Le CAUE propose des moments d'échanges, des conférences et des visites in situ permettant d'enrichir les regards et de croiser les expériences les plus diverses.

Soirées débats

Depuis début 2015, le CAUE propose des soirées-débats aux élus afin de les sensibiliser et d'échanger sur des thématiques liées au Plan local d'urbanisme.

- Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale
27 communes ont participé dans l'année.
- Comment monter de petites opérations de qualité dans les communes rurales
6 communes ont participé à cette soirée à partir de décembre 2015.

voir p 10 et 11

Manifestations occasionnelles

Conférences

- Délégation chinoise : en février, le CAUE reçoit 25 représentants de collectivités chinoises intéressés par les outils CAUE et par le lien entre urbanisme et patrimoine.

Film réalisé à cette occasion sur le site du CAUE

- Le Pecq : à l'occasion de la révision de son PLU, la commune présente en mairie l'exposition sur l'architecture du XX^{ème} siècle et une conférence sur ce sujet est proposée aux habitants lors des journées du patrimoine.

En lien avec

La DDT 78

Ingenieur Y

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Parc naturel régional du Vexin Français

Le réseau national des CAUE

III Accompagner

Conseils

Sur les PLU dans la durée

Le PLU est un projet ambitieux engageant la commune dans des choix stratégiques à long terme.

Chaque accompagnement est précédé d'un regard du CAUE sur la commune offrant aux élus des outils d'appréciation sur le grand paysage, la composition urbaine, les espaces publics et l'architecture. Ce regard nourrit le cahier des charges destiné à la consultation de bureaux d'étude composés d'urbanistes, d'architectes et de paysagistes. Le CAUE accompagne la commune dans le choix et lors des étapes décisives en lien avec les équipes en charge du PLU.

Communes concernées : Adainville, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Sainte-Mesme ; Orphin et Emancé ; Toussus-le-Noble.

Au cours de l'élaboration du PLU

Des conseils sont donnés sur la méthodologie, la connaissance du territoire par le CAUE et sur des projets notamment sur les orientations d'aménagement et de programmation.

Communes concernées : Bazemont ; Bois d'Arcy, Bullion, Choisel, Goupillières, Juziers, La Celle-Saint-Cloud.

Sur la transformation du bâti

A Vélizy, un regard a été porté sur l'évolution de l'habitat construit depuis le début du 20^{ème} siècle afin de révéler les caractéristiques de chaque période et d'alimenter la charte architecturale annexée au PLU.

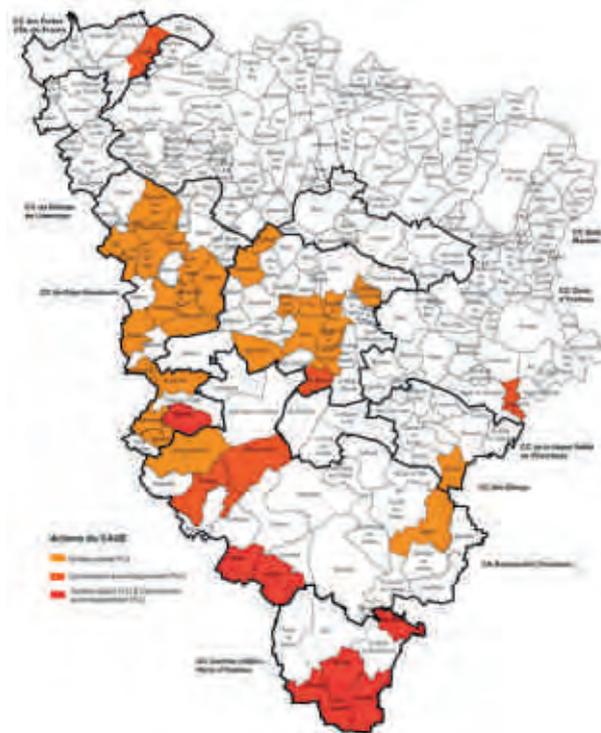
Commissions

Commission départementale de conciliation en urbanisme

Le CAUE siège à cette commission qui valide la répartition de la dotation générale de décentralisation accordée aux communes au titre de la mise en œuvre des documents d'urbanisme.

Label éco quartier

Ce label créé par l'Etat en 2012 permet d'encourager et de valoriser des projets d'aménagement et d'urbanisme réellement durables, quels que soient leur contexte ou leur échelle. Il distingue l'exemplarité des démarches, clarifie les conditions de réussite des quartiers et permet de passer à une diffusion à grande échelle. Dans toute la France les CAUE sont sollicités comme experts par les DRIEA. Le CAUE a expertisé le site de Malakoff en 2015.



Sensibiliser

SOIRÉE-DÉBAT : « LE PLU, UN PROJET AMBITIEUX D'ÉVOLUTION COMMUNALE »

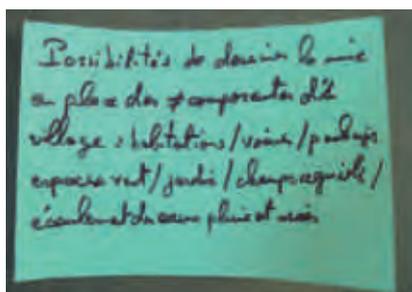
Alors que la loi ALUR rend obsolète les POS, une centaine de communes ont prescrit leur PLU en 2014-2015. Le CAUE a proposé aux communes une soirée participative de sensibilisation aux enjeux du PLU.

Après classement des définitions proposées par les participants, du « plan local d'urbanisme », la soirée se poursuit par une présentation du PLU comme une opportunité pour déterminer le projet communal.

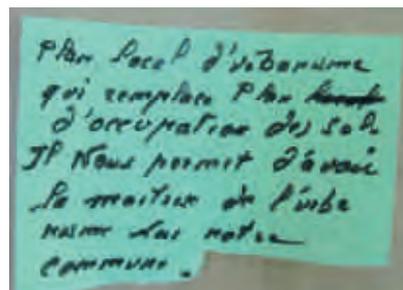
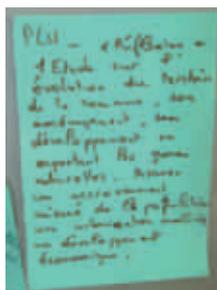
Dans un troisième temps, les élus des différentes communes débattent et échangent sur certains thèmes ou enjeux du PLU, comme par exemple :

- Comment pérenniser et améliorer la qualité de vie dans nos communes ?
- Qu'est-ce qui fait patrimoine dans nos communes ?
- Comment préserver et valoriser l'environnement dans nos communes ?
- Comment aborder la question du logement à la fois de manière quantitative et qualitative ?

La soirée se conclut par un tour de table sur ce que les élus souhaitent porter de façon prioritaire dans leur PLU.



Soirée-débat à Goupillères, le 8 juin 2015



Un compte-rendu, premier fil conducteur du PLU, est ensuite envoyé aux élus ayant participé à la soirée-débat.



Soirée-débat à Adainville, le 12 mai 2015

Accompagner

SOIRÉE-DÉBAT « COMMENT MONTER DE PETITES OPÉRATIONS DE LOGEMENTS DANS LES COMMUNES RURALES ? »

Dans le cadre des soirées-débats PLU, le CAUE propose aux communes des clés pour monter de petites opérations de qualité : quelle stratégie, quels acteurs, du document d'urbanisme aux phases opérationnelles ?

Suite à une présentation générale sur les enjeux du logements, les élus se prennent au jeu : réunis par groupes de 4 ou 5, ils sont invités à jouer un rôle dans le cadre d'une réunion sur le montage d'une opération de logements. Après une discussion d'une quinzaine de minutes par groupe, un rapporteur décrit (et parfois joue) devant l'assemblée les échanges qui ont eu lieu à sa table.



Soirée proposée aux élus de la CCPH, le 17 novembre 2015, à Houdan

La soirée se conclut par le témoignage de Jean-Pierre Zannier, maire de Raizeux, sur les nombreuses opérations qu'il a montées dans sa commune.

Patrimoine

Dans son accompagnement de la transformation des lieux et des territoires, le CAUE contribue à saisir l'opportunité d'un projet de bâti, d'espace public, ou de paysage pour révéler l'existence d'un patrimoine et la relier à sa genèse. Que l'on préserve, que l'on modifie, voire que l'on détruit, mais en connaissance de cause, avec un objectif partagé et en gardant trace d'une ou plusieurs histoires.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

Depuis 2011, en prévision des transformations opérées par les projets du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National, le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine aval est conduit, commune après commune, grâce à un partenariat entre le CAUE et le Service patrimoines et inventaire de la Région Ile-de-France et avec le soutien de la DRAC.

Synthèses

Pour chacune des communes, une synthèse écrite est réalisée suivant les trois regards patrimonial, urbain et paysager. En fonction des contextes et des projets, un encart supplémentaire (du photographe, du chercheur en patrimoine industriel ou d'autres personnalités associées au travail) peut compléter le document.

Carnet de cartes postales anciennes

En préalable de l'arpentage de chacune des communes est constitué un recueil des cartes postales anciennes classées suivant les typologies des différents chercheurs. La lecture in situ et l'analyse comparée de ces cartes postales apportent des éléments de connaissance qui peuvent questionner et guider les projets.

Cartographie SIG

L'outil a été spécifiquement mis en place au CAUE 78 avec le soutien du CAUE 95. La méthode du diagnostic patrimonial établie par le SPI a été reprise et adaptée par le CAUE 78 pour le diagnostic urbain et paysager. Le SIG permet ainsi d'agrèger dans un seul document les données des différents chercheurs.

Productions écrites

POLyphonie des Valeurs est le format d'écriture associé au diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine aval. Il rend hommage aux rencontres : rencontre des fabriques mutuelles du patrimoine et du projet, rencontre des valeurs patrimoniales, architecturales, urbaines, et paysagères, et rencontres des différents parties prenantes du projet.

voir p 16

En lien avec

Les CAUE 92 et 95

Le Centre Malher : Centre d'histoire des techniques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)

Le Service patrimoine et inventaire de la Région Ile-de-France (SPI)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles - Ile-de-France (CCIV)

III Sensibiliser

Manifestations

Tout au long du processus de fabrication du diagnostic les résultats ont été régulièrement exposés sous différents formats et mis au travail. Ces allers retours entre arpentage - terrain - recherche - valorisation - projet permettent d'évaluer, d'ajuster et d'infléchir le processus de patrimonialisation et du projet.

Film et projet Palimpseste

Dans le cadre du diagnostic, le CAUE a proposé en 2015 que soit réalisé un film sur le territoire de Mantes-la-Jolie afin de valoriser les arpentages. Cette proposition a été intégrée au programme d'intervention développé par la DRAC en 2015 au titre de l'intégration républicaine « Culture, citoyenneté et vivre ensemble » dans 8 territoires franciliens, dont celui de Mantes-la-Jolie.

Le projet repose sur la réalisation du film « Palimpsestes » par Florent Tillon et Hélène Magne, à partir duquel se développent de nombreuses actions qui irriguent le territoire : mise en place d'ateliers cinématographiques, d'ateliers de créations sonores, de visites avec le Musée de l'hôtel Dieu, d'actions de création, de diffusion, de médiation et de valorisation en lien avec les habitants et les centres culturels le Chaplin et le Collectif 12.

La DRAC a confié au CAUE 78 le rôle de garant de la mise en œuvre du projet dans la durée significative de 4 ans (2015/2018).

III Accompagner

Mise en projet des données

Les données du diagnostic sont mises à disposition des projets de différentes natures : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi de la transformation de la ville, du bâti et du territoire, carte archéologique, constitution d'une AVAP...

PLU

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la commune permet de mettre en évidence la richesse et la diversité du territoire, et de hiérarchiser les différents éléments qui le constituent. Dans le cadre de l'élaboration ou de la révision du document d'urbanisme, ces éléments de connaissance permettent aux élus de s'interroger sur les éléments du patrimoine à protéger et à valoriser.

voir p 14

Conseils aux particuliers

Aux Mureaux depuis 2008, Hélène Bouisson assure une permanence de conseil dans laquelle elle suit les projets de la transformation ordinaire de la ville. Elle met en relation les données de l'instruction avec celles du diagnostic. L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée.

SPôTT de Seine aval

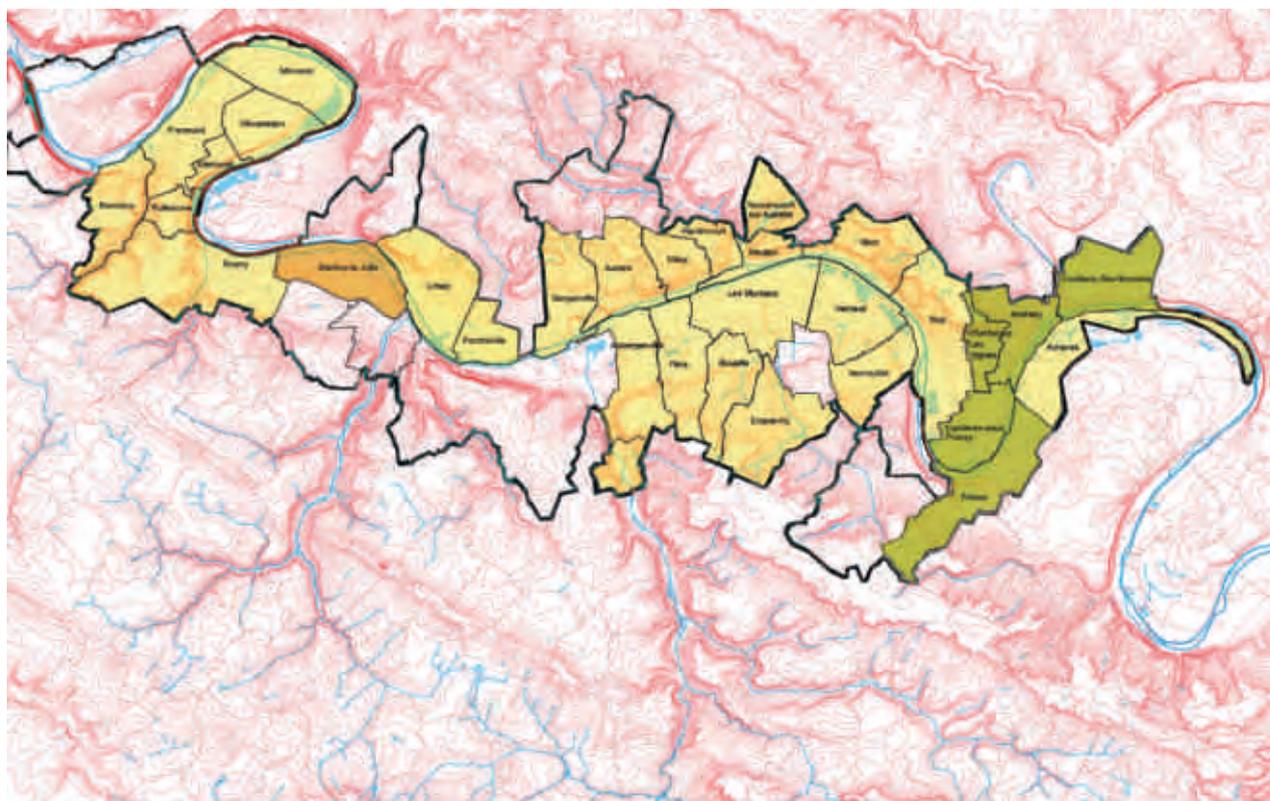
La bonne connaissance des labels patrimoniaux par le CAUE et le diagnostic intéressent la CCIV, lauréate en 2015 de l'appel à projets Spott (Structuration de pôles touristiques territoriaux) lancé par le Ministère du tourisme, avec 10 autres territoires en France. Le CAUE anime le groupe patrimoine

Sensibiliser

PARTENARIAT EN SEINE AVAL

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager de la Seine aval associe plusieurs structures et conjugue les regards d'une historienne conservatrice du patrimoine, Roselyne Bussière (SPI) ; d'une architecte, Héléne Bouisson (CAUE 78) ; d'un paysagiste, François Adam (CAUE 78) ; d'un historien du patrimoine industriel, Nicolas Pierrot (SPI) ; d'un photographe, Laurent Kruszyk (SPI) ; d'une chargée développement durable, Pascale Czobor (CAUE 78) et d'une géographe géomaticienne, Céline Moquet (CAUE 78 et CAUE 95).

Pour prendre part à la transformation de la ville et des territoires, le diagnostic patrimonial collecte les traces encore visibles des patrimoines qui ont fait l'identité spécifique du territoire de la Seine aval.



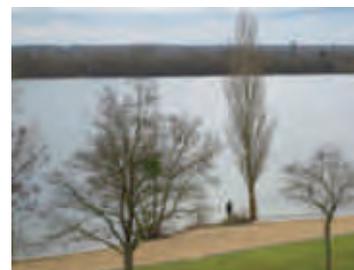
© dessin Héléne Bouisson, CAUE 78



© Héléne Bouisson, CAUE 78



© Région Ile-de-France, Laurent Kruszyk, ADAGP, 2014



© François Adam, CAUE 78

Accompagner

VALORISATION DES CONNAISSANCES DU DIAGNOSTIC DE LA SEINE AVAL

Le diagnostic patrimonial, urbain et paysager, qui parcourt, se remémore et raconte à nouveau, est un outil pertinent pour comprendre et relever les traces de l'histoire singulière de la Seine aval. Les connaissances mises à jour sont à la disposition des communes qui en font la demande.

Les connaissances du diagnostic patrimonial s'organisent en synthèse, carnet de cartes postales anciennes et cartographie SIG.

	valorisation	PLU	diagnostic			synthese			carte ancienne			carte SIG			
			patr.	urb.	pay.	patr.	urb.	pay.	cb	carte	crise	patr.	urb.	pay.	
2009	1 Aubergenville		X	-	X	X	-	X	■	-	-	X	-	X	2009
	2 Flins-sur-Seine		X	-	X	X	-	X	■	-	-	X	-	X	
2011	3 Les Mureaux	X	X	■	■	X	■	■	■			X		■	2011
	4 Freneuse	X	X	■	■	X	■	■	■			X		■	
	5 Méricourt		X	■	■	X	■	■	■			X		■	
	6 Moisson	X	X	■	■	X	■	■	■			X		■	
	7 Mousseaux		X	■	■	X	■	■	■			X		■	
	8 Rolleboise		X	■	■	X	■	■	■			X		■	
	9 Bonnières		X	■	■	X	■	■	■			X		■	
	10 Juziers	X	X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
2012	11 Gargenville		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	2012
	12 Achères	X	X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
	13 Triel-sur-Seine		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
	14 Bouafle		X	-	X	X	-	X	■	-	-	X	-	X	
	15 Porcheville		X	-	X	X	-	X	■	-	-	X	-	X	
	16 Verneuil-sur-Seine		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
	17 Vernouillet		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
2013	18 Rosny-sur-Seine		X		■	X		■	■	■	■	X		■	2013
	19 Hardricourt		X		■	X		■	■	■	■	X		■	
	20 Meulan		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
	21 Mézy-sur-Seine		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
	22 Tessancourt		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
	23 Vaux-sur-Seine		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	
2015	24 Mantes-la-Jolie		X	■	■	X	■	■	■	■	■	X	■	■	2015



© Archives départementales



© Lise Bréant



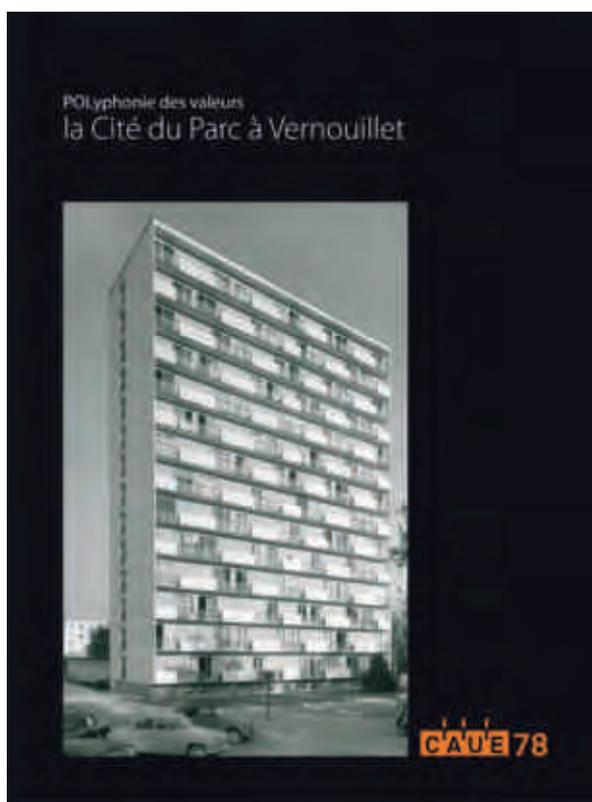
© Coralie Mugnier

Sensibiliser

POLYPHONIE DES VALEURS

Ce dispositif innovant est mis en œuvre pour rendre explicite les différentes valeurs (architecturale, patrimoniale, urbaine, paysagère, etc...) qui entrent en jeu dans la fabrique du patrimoine et des projets. Exprimer ces valeurs dans leurs ressemblances, dans leurs différences et avec leurs mots, sous forme de «POLyphonie», est essentiel.

Trois publications ont été réalisées entre 2014 et 2015 : «Instruction mutuelle aux Mureaux», «La Cité du Parc à Vernouillet» et «Histoire des lieux à Meudon Bellevue».



© Région Ile-de-France, Laurent Kruszyk, ADAGP, 2014



Archives Caisse des Dépôts © Jean Blaugaud



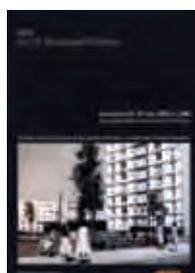
© Bruce Plancke, CAUE 78

Accompagner

CONFÉRENCES, RENCONTRES, DÉBATS

Conférence, séminaire de recherche, colloque, publication, film, visite, exposition, présentation technique, dans leur grande variété de formats auprès de divers publics (élus, habitants, techniciens, association culturelle, professionnel du patrimoine), ont permis de croiser les regards, de partager les résultats et de les mettre au travail tout au long du processus de fabrication du diagnostic.

Chemin faisant, sont esquissés les contours d'un patrimoine pragmatique constitué d'un entrelacs de fils, de projets et de valorisations.



Equipements & espaces publics

Quand ils sonnent juste, bien conçus et bien réalisés, équipements et espaces publics entretiennent sur le long terme un lien privilégié avec le paysage, le site, l'architecture, et en premier lieu avec l'usage. Aussi l'objectif des architectes et des paysagistes du CAUE est d'aider les élus et les collectivités, très en amont du projet, à une prise en compte très fine du contexte local pour que les choix opérés soient les plus judicieux.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

Chaque action d'accompagnement d'une collectivité ou d'un opérateur donne lieu à des outils de sensibilisation pouvant servir à tous les publics.

Nouvelle collection : Retours d'Expériences

Construire dans un site naturel, Breuil-Bois-Robert
Construire un projet ensemble, Saint-Illiers-la-Ville
Construire avec le déjà là, Moisson

voir p 39

Fiches CAUE

Une fiche d'opération est préparée pour chaque visite et Mardi du CAUE et distribuée aux participants. Ces fiches sont versées dans l'Observatoire des CAUE et sur le site du CAUE par thématique.

III Sensibiliser

Manifestations

L'architecture et l'espace public se pratiquent et s'expliquent. Aussi de nombreux moments d'échanges in situ sont proposés durant l'année avec les concepteurs et les commanditaires.

Mardis du CAUE / Palmarès

Visites et débats autour de plusieurs projets primés en présence des architectes et de la maîtrise d'ouvrage :

- 13 octobre 2015 : la place de Breuil-Bois-Robert, visite de l'aménagement de l'espace public, avec Espace libre paysage, et de la salle des fêtes, Kérosène, architecte.
- 24 novembre 2015 : revoir les lieux du travail à Montesson, visite d'une réhabilitation d'un bâtiment tertiaire des années 1980, Satellite architectes et débat sur la construction de bureaux à Epône, Projectiles, architectes.
- 8 décembre 2015 : nouveau centre - nouveau quartier à Rocquencourt, débat sur le coeur de ville autour du nouvel hôtel de ville, Michelle Lenne-Haziza, architecte et sur le lien avec la ZAC en cours de construction.

Assemblée générale, 26 mars à Versailles / Palmarès

Visites de 2 projets primés en présence des architectes, de la maîtrise d'ouvrage et des usagers :

- l'École des Beaux-Arts, Platane Berès, architecte
- l'Atelier numérique, Marchi, architectes

Rencontre avec la MIQCP

Afin de mieux conseiller les collectivités sur les phases amont des projets et notamment sur les procédures de choix des maîtres d'œuvre, le CAUE a organisé d'une rencontre entre ses architectes conseillers, les chargés de mission d'Ingénier'Y et la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques en décembre.

En lien avec

Les architectes des bâtiments de France (STAP)

Les Parcs naturels régionaux de la Haute Vallée de Chevreuse et du Vexin français

Le Conseil départemental et le Conseil régional

Ingenier'Y, Yvelines aménagement

Ekopolis : centre de ressource francilien pour la ville et la construction durable créé par les CAUE d'Ile-de-France et l'ADEME

III Sensibiliser

Projets

Les conseils les plus efficaces s'opèrent le plus en amont possible. Ils s'appuient sur un rapport de confiance dans la durée entre les maîtres d'ouvrage et les conseillers du CAUE.

Aide à la programmation

- Achères : restructuration de l'équipement musical Le Sax (en cours).
- Aigremont : aménagement d'anciens locaux communaux et d'un parc (en cours).
- OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) à Carrières-sous-Poissy : locaux à réhabiliter pour une installation prochaine.
- Neauphle-le-Vieux : aménagement des locaux de la mairie avec extension et agrandissement de la salle des fêtes ; avec Ingénier'Y.
- Toussus-le-Noble : restructuration des espaces publics ; avec Ingenier'y (en cours).

De la programmation à la consultation

- Auffreville-Brasseuil : restructuration du centre-bourg , la mairie, le pôle scolaire et l'espace public ; contrat rural ; aide au choix du maître d'œuvre : Boidot & Robin architectes ; suivi de la réalisation (en cours).
- Bonnelles : construction d'une salle communale en centre-bourg.
- Breuil-Bois-Robert / Boinville : restructuration et extension de l'école intercommunale (en cours).
- Dammartin-en-Serve : aménagement de la place du bourg et restructuration de la salle des fêtes ; conseils sur l'implantation d'un mini-stade ; contrat rural ; avec Ingenier'Y (en cours).
- Moisson : création d'un gîte équestre communal ; aide au choix du maître d'œuvre : LEM architectes ; mise au point du projet avec la commune et le maître d'œuvre.
- Poigny-la-Forêt : construction des ateliers communaux en milieu forestier très sensible ; mise au point du projet avec la commune et le maître d'œuvre (en cours).
- Saint-Illiers-la-Ville : réhabilitation de longères en commerce et équipements, suivi du projet du centre-bourg (en cours)..

Participation à des jurys de maîtrise d'œuvre

- Aubergenville : Concours pour la construction d'un conservatoire de musique à vocation intercommunale - Maître d'ouvrage : communauté de communes Seine Mauldre - Lauréat : François Chochon et Laurent Pierre, architectes.
- Bois d'Arcy : Concours pour la restructuration et extension du COSEC - Maître d'ouvrage : commune - Lauréat : Goudenège, architecte.
- Bois d'Arcy : Concours pour la construction d'une maison de quartier/mairie annexe - Maître d'ouvrage : commune - Bernard Huet architecte, lauréat.
- Le Pecq : Concours pour la reconstruction du groupe scolaire Jean Moulin et extension du local jeunes - Maître d'ouvrage : commune - Equipes retenues : Dietmar Feichtinger ; Marjan Hessamfar et Joe Vérons architectes associés ; Méandre Club (en cours).
- Poissy : Concours pour la construction d'une salle polyvalente dans le quartier de la Coudraie - Maître d'ouvrage : commune - Lauréat : Kérosène architecte.
- Saint-Cyr l'Ecole : Concours pour la rénovation reconstruction des groupes scolaire Wallon et Bizet, réaménagement du square, reconstruction d'une maison de quartier - Maître d'ouvrage : commune - Equipes retenues : Atelier 2A+ ; Dietmar Feichtinger Architectes ; Dominique Coulon & Associés (en cours).
- Saint-Germain-en-Laye : Concours conception réalisation en site occupé pour la restructuration complète du lycée international - Equipes retenues (en cours).
- Sartrouville : Concours pour la construction d'un accueil de loisirs et hébergement - Maître d'ouvrage : commune - Lauréats : Chesnot Lepic architectes.
- Vélizy-Villacoublay : Concours pour la construction d'un équipement pluridisciplinaire - Maître d'ouvrage : commune - Lauréat : Jean-Pierre Lott, architecte.

Accompagner

AMENAGEMENT D'UNE PLACE À DAMMARTIN-EN-SERVE, REVITALISER LE CENTRE-BOURG

Dans le cadre d'un contrat rural, la commune a sollicité le CAUE pour l'accompagner dans l'élaboration de son projet d'aménagement de place.

S'appuyant sur un cahier des charges réalisé par le CAUE, synthèse des réflexions préalables menées avec la commune, une consultation de maîtrise d'oeuvre a été organisée. L'agence MAP a été retenue après sélection sur dossier et remise d'une intention architecturale. Les objectifs retenus avec la commune ont été conservés : création d'une voie piétonne reliant la place de la Libération au square de l'école, réorganisation des stationnements, mise en valeur de la mairie et du chevet de l'église. L'équipe de maîtrise d'oeuvre, architectes, paysagiste et urbaniste a proposé de créer une « Grande Place » unitaire intégrant la traversée du centre-bourg et la place du monument aux morts. Le CAUE poursuit son accompagnement de la commune en relation avec eux et a participé à une présentation publique du projet. L'agence Ingénieur'Y a accompagné la commune sur les aspects administratifs.



Schéma CAUE



Plan schématique d'ensemble, MAP Métropole Architecture Paysage



La Grand Place de la Libération, MAP Métropole Architecture Paysage



Le square de l'école, MAP Métropole Architecture Paysage

Accompagner

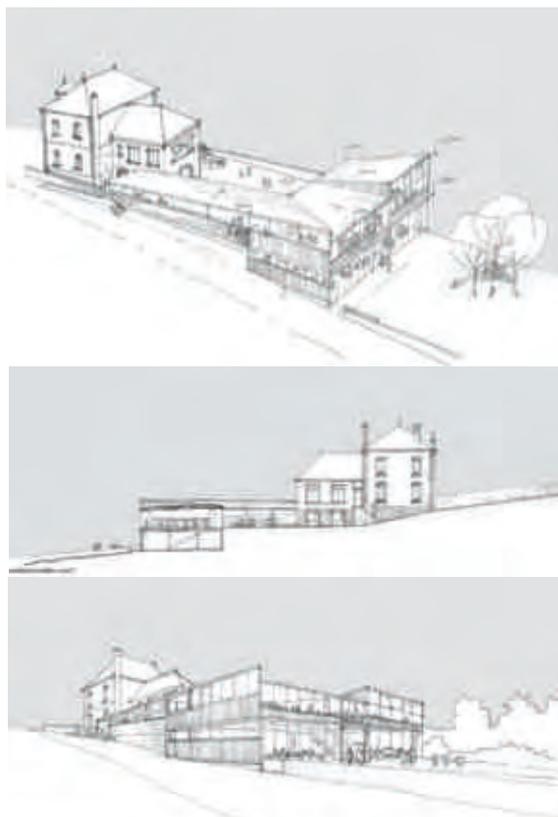
RESTRUCTURATION DU PÔLE SCOLAIRE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL, PRENDRE LA MESURE DES LIEUX

Dans le cadre d'un contrat rural, la commune d'Auffreville-Brasseuil a sollicité le CAUE en 2013 pour l'accompagner dans ses projets.

Le CAUE a réalisé une étude préalable sur l'ensemble de la commune mettant en avant ses qualités urbaines et paysagères avant de proposer des schémas d'organisation de principe concernant le pôle mairie-école, et, plus précisément, la restructuration des équipements scolaires. L'équipe d'architectes retenue à la suite d'une consultation avec intention architecturale a conservé ces principes en édifiant un nouveau bâtiment en lieu et place de bâtiments jugés en trop mauvais état. Le CAUE poursuit son accompagnement de la commune en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.



Schéma CAUE : réorganisation du pôle école / mairie



Croquis perspectifs et coupe paysagère, Boidot-Robin, architectes



Mise en situation du projet dans le site, Boidot-Robin, architectes

Accompagner

ATELIERS COMMUNAUX À POIGNY-LA-FORÊT, AU-DELÀ DU BÂTIMENT, CONSTRUIRE LE PAYSAGE

La commune de Poigny-la-Forêt a sollicité le CAUE en 2012 pour l'accompagner dans l'élaboration de ses projets. La réalisation de nouveaux ateliers communaux fait partie de cet accompagnement.

Le projet se situe dans le site forestier remarquable de la forêt de Rambouillet et s'accompagne de contraintes réglementaires très strictes. Des vestiaires et des équipements sportifs sont déjà là. L'étude préalable réalisée par le CAUE avec la commune a conduit à un schéma d'implantation des ateliers communaux et a constitué le cahier des charges de la consultation de maîtrise d'oeuvre. Le CAUE a ensuite aidé à analyser les intentions architecturales des trois équipes retenues dans une première phase. Le projet de l'équipe Boidot-Robin a été retenu en seconde phase pour la qualité de son insertion dans le site et de son organisation fonctionnelle. Les objectifs élaborés avec la commune ont été approfondis par les architectes : le bâtiment répond au programme technique et fonctionnel et intègre le bâti déjà là grâce à une galerie couverte s'ouvrant sur un nouvel espace convivial qui fait face aux équipements sportifs.



Schéma CAUE : 1 Atelier communal
2 Lieu de convivialité



- 1 Bâtiments existants
- 2 Ateliers communaux
- 3 Accès au logement de gardien
- 4 Galerie couverte



Le square de l'école, MAP Métropole Architecture Paysage



Le square de l'école, MAP Métropole Architecture Paysage

Accompagner

■ GÎTE COMMUNAL DE MOISSON, RÉEMPLOI AU PLUS PRÈS DE L'EXISTANT

Dans le cadre de l'appel à projets exceptionnel en faveur de la valorisation et de l'animation de la Seine du Conseil départemental et du fonds de développement touristique régional, la commune a sollicité le CAUE en 2012 pour l'accompagner dans les réflexions préalables et le choix du maître d'œuvre du projet : Lepinay et Meurice, architectes.

Le gîte, conçu avec les promenades de la boucle, est un « commutateur » qui raboute différents morceaux de territoire, différents acteurs, et les histoires passées, présentes et à venir. Il a été demandé aux architectes de le réemployer au plus près des qualités de l'existant et d'établir une série d'échos entre le site, le bâtiment et ce qu'il contient. Ainsi la plupart des ouvertures existantes ont été conservées. Seuls quelques percements viennent, dans les espaces communs, asseoir de nouveaux usages et emprunter des vues au paysage. Une enveloppe climatique bois enserre et épaissit le bâtiment. Les embrasures créées transforment les fenêtres en tableaux du paysage alentour.

Les photographies que Laurent Kruzyk, photographe du Service Patrimoines et Inventaire, expose de façon permanente dans les chambres proposent d'autres fenêtres sur le paysage à découvrir. Elles épousent les creux et les pleins, rentrent en résonance avec l'architecture et inaugurent de nouvelles alliances entre le patrimoine, l'architecture, la culture, la photographie, le tourisme et le développement du territoire.

C'est un premier jalon pour mettre en récit le territoire de la Seine aval et la communauté urbaine du Grand Paris Seine-et-Oise, dont Moisson dessine la lisière normande.



avant



après



Logement

Appuyés sur une réflexion menée au niveau régional depuis plusieurs années, les architectes du CAUE sensibilisent les élus et les habitants et interviennent dans les jurys de concours avec l'objectif de donner une place majeure à la relation entre le logement et son contexte, aux transitions entre espace public et espace privé, tout autant qu'à l'agencement intérieur. L'analyse de ces qualités permet d'argumenter de nouvelles propositions d'habitat nécessitées par la recherche d'une moindre consommation d'espace et d'énergie.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

Chaque action d'accompagnement d'une collectivité ou d'un opérateur donne lieu à des outils de sensibilisation pouvant servir à tous les publics.

L'Observatoire de la qualité architecturale du logement

voir p 26

Guide architecture énergie et habitat

La rénovation énergétique des ensembles d'habitat collectif.

voir p 27

Nouvelle collection : Retours d'Expériences

Construire dans la pente, La Celle-Saint-Cloud

Construire en fond de parcelle, Maisons-Laffitte

Construire une pièce en plus, Sartrouville

Construire une surélévation, Buc.

voir p 39

Fiches CAUE

Préparées pour chaque Mardi du CAUE et distribuées aux participants, ces fiches sont versées à l'observatoire des CAUE et sur le site du CAUE par thématique.

Fiche Mobilité et habitat

Plaquette réalisée par le groupe Transition énergétique organisé par la FNCAUE afin de prendre conscience du poids représenté par la mobilité dans le budget d'un foyer. En partenariat avec l'ADEME.

Téléchargeable sur le site du CAUE.

III Sensibiliser

Actions régulières

Le CAUE propose des moments d'échanges et des visites permettant d'enrichir les regards et de croiser les expériences les plus diverses.

Soirées-débats PLU

Depuis début 2015, le CAUE propose des soirées-débats aux élus afin de les sensibiliser et d'échanger sur des thématiques liées au Plan local d'urbanisme :

- Comment monter de petites opérations de qualité dans les communes rurales ?

6 communes ont participé à cette soirée à partir de décembre 2015

voir p 10 et 11

Copro-dating de Versailles Grand Parc

- 28 novembre à Jouy-en-Josas

- 2 avril à Bougival

voir p

En lien avec

La DDT et l'ANAH, les architectes des bâtiments de France (STAP), les Parcs naturels régionaux de la Haute Vallée de Chevreuse et du Vexin français
Energies Solidaires et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY)
L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), l'Etablissement Public Foncier des Yvelines (EPFY), Yvelines Aménagement,
Le Conseil départemental, Ingénier'Y, le relais des gîtes de France
Les CAUE d'Ile-de-France

III Accompagner

Projets

Les conseils efficaces s'opèrent le plus en amont possible, dans un rapport de confiance entre les maîtres d'ouvrage et les conseillers du CAUE. Le conseil est indépendant de toute maîtrise d'œuvre.

160 conseils donnés lors des permanences au CAUE, à Poissy et aux Mureaux

Toute personne désireuse d'un conseil peut rencontrer Bruce Plancke, architecte conseiller, le mercredi sur rendez vous au CAUE. Le public vient après consultation du site internet, adressé par la commune concernée par les travaux ou bien encore sur la recommandation de partenaires (architectes des bâtiments de France, ADIL, relais départemental des gîtes de France, ...).

Les copropriétés sont de plus en plus demandeuses de conseil sur le lien entre rénovation énergétique et préservation du patrimoine architectural. Didier Renard, architecte conseiller, assure cette permanence.

Les communes des Mureaux et Poissy souhaitent des conseils personnalisés en lien avec leur service de l'urbanisme, assurés par Hélène Bouisson et Didier Renard, architectes conseillers.

235 conseils par téléphone et mail

Ces conseils donnés par Annick Martinat, assistante du CAUE, peuvent donner lieu à des recherches documentaires ou des renvois vers d'autres structures compétentes sur le sujet.

Concertation à Viroflay

voir p 29

Participation à des jurys de maîtrise d'œuvre

- Andrézy : Consultation pour la conception, réalisation, exploitation, maintenance avec contrat de performance énergétique de 128 logements en site occupé et espaces extérieurs - Maître d'ouvrage : Immobilière 3F - Lauréat : groupement DDVP, BECT, Brezillon, Cogemex.
- Mantes-la-Ville : Consultation promoteurs/architectes de la ZAC Mantes Université, 80 logements et équipement de loisirs -

Aménageur : EPAMSA - Lauréats : Petit Didier architecte & Bouygues.

- Montigny-le-Bretonneux : Concours pour la construction de 55 logements - Maître d'ouvrage : Toït et Joie - Lauréat : SAREA Alain Sarfati architecture.

- Poissy : Concours pour la réhabilitation certifiée BBC Effinergie rénovation de 216 logements sociaux en site occupé et construction en surélévation à Beauregard - Maître d'ouvrage VILOGIA - Lauréat : Virtuel architecture, SARL Etha Bet.

- Saint-Germain en Laye : Concours conception réalisation pour la construction de 8 logements au lycée international - Maître d'ouvrage : Conseil départemental 78 - Lauréat : Po & Po, architectes.

- Saint-Rémy les Chevreuse : Procédure négociée pour la réhabilitation de 141 logements, avenue de l'Abbaye - Maître d'ouvrage : Immobilière 3F - Lauréat : Gérald Gribé, architecte.

- Vélizy-Villacoublay : Procédure négociée pour la réhabilitation de 420 logements Rue Roland Garros - Maître d'ouvrage : Immobilière 3F - Lauréat : Desaleux Soares, architectes.

- Concours « Maison économe » : Organisé par les agences de l'énergie du département, il vise à valoriser les habitations exemplaires en matière de performances énergétiques, économie des ressources, choix des matériaux à travers deux catégories : neuf et rénovation. Didier Renard a participé au jury du nord du département où trois maisons ont été primées.

Commissions

Commission locale d'amélioration de l'habitat (CLAH)

La CLAH met en œuvre les aides de l'ANAH sur le département. Elle réunit représentants de l'Etat, propriétaires, locataires, organismes collecteurs. Annie Boyer, architecte conseiller, y siège pour sa compétence dans le domaine de l'habitat. En 2015, poursuite du programme « habiter mieux » sur le département.

Connaître

L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT

Créé en 2005 par les CAUE d'Ile-de-France, la DRAC et la Direction générale du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication, cet observatoire a pour mission, à travers une réflexion sur la qualité architecturale du logement, de collecter et analyser les informations relatives à la qualité des objets construits, de présenter au plan régional une collection argumentée d'opérations qui font référence et de créer les conditions d'un débat pour l'animation d'un réseau.

A l'occasion des 10 ans de cet outil, des cahiers thématiques ont été réalisés :

- Cahier n°1 : Quelles conditions préalables à la qualité architecturale ?
- Cahier n°2 : Quelle insertion à l'échelle urbaine ?
- Cahier n°3 : Quels espaces collectifs pour l'habitat ?
- Cahier n°4 : Comment repenser les espaces du logement ?

Ces cahiers se nourrissent de l'analyse de 54 opérations franciliennes ainsi que des échanges recueillis au cours de séminaires consacrés à l'habitat. Sa 7ème édition interrogeait : quelles procédures pour quelles qualités ?

Il s'est déroulé le 29 septembre 2015 au ministère de la culture et rassemblait 60 professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre.

« La construction est un processus long et complexe. Plus le processus est long, plus le nombre d'acteurs intervenant est important. Il y a donc bien une responsabilité collective autour de la qualité architecturale qui ne doit pas être celle d'une élite.

L'achat d'un logement doit faire l'objet aujourd'hui d'une attention très forte, et pour cela nos concitoyens doivent s'intéresser aux enjeux d'architecture. C'est pourquoi les CAUE doivent continuer à jouer un rôle déterminant pour la diffusion de la culture architecturale.»

Conclusion de Jean-Pascal Lanuit, Directeur régional adjoint de la DRAC, ministère de la Culture et de la Communication



Fiche observatoire juillet 2014 : « 193 logements H et E cœur de quartier la Croix Bonnet à Bois-d'Arcy », agence LLTR associée à l'agence HUCA et Ph. Hilaire, paysagiste, © Les CAUE d'Ile-de-France

Connaître

■ RÉHABILITATION DE LOGEMENTS SOCIAUX À LA COUDRAIE À POISSY

La rénovation énergétique du parc de logements d'après-guerre est un enjeu prioritaire de la lutte contre les dérèglements climatiques. Celle-ci peut être saisie comme une opportunité pour renouveler l'image des bâtiments, enrichir le vocabulaire architectural, améliorer le confort d'usage et engager d'autres travaux, notamment la création de surfaces supplémentaires, l'accessibilité, l'isolation phonique.

La réhabilitation d'un immeuble de 10 logements sociaux construit en 1970, opération réalisée à Poissy est modeste par sa taille, mais présente plusieurs intérêts à partager : le parti de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour mettre la technique au service du projet global de requalification du bâti ; la recherche d'une technique d'isolation par l'extérieur, de type «double peau», encore trop rarement expérimentée ; le choix judicieux des matériaux d'isolation, des équipements d'occultation, et la création d'un espace privilégié de relation avec l'extérieur, tempéré, qui prolonge l'espace du logement, comme un entre-deux.



photos © Atelier de la Seine, architectes

Accompagner

UNE EXTENSION À BUC, SOUTENIR UNE APPROCHE CONTEMPORAINE

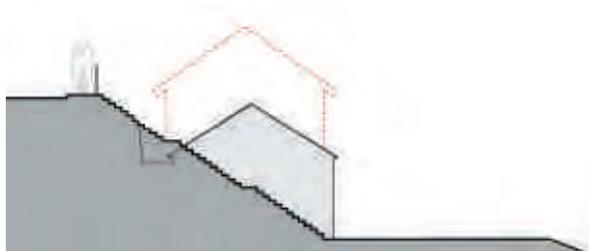
Le conseil au particulier est l'occasion de sensibiliser individuellement le porteur d'un projet de construction ou d'extension et de l'aider à répondre aux questions qu'il se pose et à articuler ses éléments programmatiques avec les données du site et du contexte, dont celles liées aux différentes réglementations.

Dans le cadre de ses permanences à Versailles, l'architecte conseiller du CAUE a reçu une première fois un pétitionnaire qui souhaitait agrandir la maison qu'il venait d'acquérir. Découragé par son entrevue avec le service urbanisme de la commune qui lui parlait de surfaces hors oeuvre nettes, brutes, de zones protégées et de plan d'occupations des sols, il était à la recherche d'une méthode structurée pour constituer son dossier de déclaration de travaux. Un second rendez-vous avec le CAUE a porté sur l'insertion du projet dans son environnement, remis en cause par la commune, notamment sur la nature du bardage en bois et sa mise en oeuvre. Finalement le projet a été accepté en conservant ses qualités architecturales.

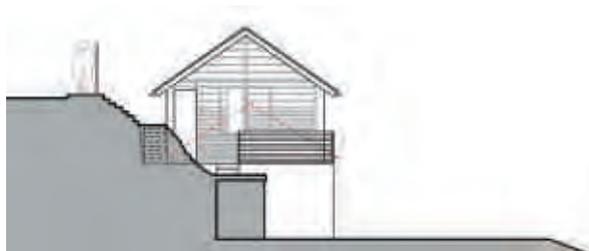
Le CAUE a joué un rôle de médiation entre le service urbanisme de la commune et le particulier, en relation avec l'architecte des bâtiments en France, pour soutenir le projet. Il a favorisé son acceptation et conforté le propriétaire dans sa démarche.

Le conseil et l'opération ont fait l'objet d'un «Retours d'Expériences» n°6

voir p 39



Coupe sur le terrain avant travaux A+L Galleazzo / CAUE 78



Coupe sur le terrain après travaux A+L Galleazzo / CAUE 78



La maison telle que découverte par le propriétaire



La maison après travaux

Accompagner

VIROFLAY, AMÉNAGEMENT D'UN QUARTIER PATRIMONIAL- ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

La commune de Viroflay a souvent fait appel au CAUE lors de ses réflexions architecturales et urbaines. L'intervention visait à conseiller la collectivité sur la requalification du quartier de Bon Repos, ce projet faisant partie des orientations d'aménagement et de programmation approuvées dans le PLU. Deux soirées publiques, les 16 et 23 juin, ont donné lieu à des échanges entre les habitants, le maire et le CAUE sur les qualités paysagères et urbaines du site à prendre en compte dans les projets à venir.



*Ilot de la place des Fêtes, Viroflay
axe historique - alignement*



*Ilot de la place des Fêtes, Viroflay
axe historique - alignement - constructibilité - arbre remarquable - proue masque
piscine - bâti existant - parc romantique - covisibilité - vues remarquables - rupture
de pente - constructibilité - cheminements - accès voitures*



Paysage & nouvelles ruralités

Dans les Yvelines, où l'urbain et le rural se côtoient dans des interrelations étroites et variées, regarder les transformations du territoire par le prisme du paysage permet de tenir vive cette richesse. Par ses propositions d'outils et méthodes d'une lecture paysagère renouvelée, le CAUE apporte un soutien à des démarches qui enjambent la frontière entre urbain et rural, pour intégrer des enjeux alimentaires cruciaux, soigner le lien entretenu avec la terre et favoriser de nouvelles solidarités.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

Atlas des paysages des Yvelines

voir p 32

La DRIEE, la DDT, le conseil départemental et le CAUE poursuivent la révision de l'atlas des paysages des Yvelines.

Carac'Terres - film vidéo

voir p 33

Après Portraits d'ares, film présentant une série de portraits d'agriculteurs parlant des paysages qu'ils façonnent et qu'ils habitent, les CAUE 77 et 78 ont poursuivi leur collecte de témoignages avec ce documentaire sur les nouvelles ruralités.

Ces films sont des supports de débats organisés par les CAUE dans toute la France auprès des collectivités et des habitants.

Projections Carac'terres 2015 :

11 mai : Pau (64) ; 12 mai : Biarritz (64) ; 19 mai : Olivet (45) ; 21 mai : Jouy-le-Potier (45) ; 27 mai : Versailles (78) ; 28 mai : Nîmes (30) ; 29 mai : Barjac (30) ; 23 mai : Lille (59) ; 17 juin : Blanquefort (33) ; 17 décembre : Montmélian (73).

Nature en ville et espaces dits délaissés

Poursuite de la recherche entamée en 2014 dans le cadre d'un stage, destinée à enrichir un accompagnement des acteurs territoriaux dans leur appréhension et la gestion de ces espaces selon quatre angles : l'arbre productif, le jardin, l'animal et le vivant.

III Sensibiliser

Manifestations occasionnelles

Master urbanisme et aménagement, université de Paris Ouest Nanterre La Défense

François Adam, paysagiste conseiller au CAUE, présente avec Jean-Pierre Pioger, chargé de mission de l'AEV, le partenariat AEV-CAUE dans le cadre de la protection des territoires agricoles d'Ile-de-France.

En lien avec

L'Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France (AEV) et le Conseil départemental

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) et la Direction départementale des territoires (DDT)

Le réseau rural, la SAFER IdF, l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP)

Les associations agriurbaines de la plaine de Versailles (APPVPA), du plateau de Saclay (Terres et cités), de la Plaine de Montesson (Plaine d'avenir) et de la vallée de la Seine (ADADSA)

III Accompagner

Conseils aux institutions

Agence des espaces verts de la Région Ile-de-France

Depuis 2004, l'AEV et le CAUE échangent et contribuent au maintien de l'agriculture et des espaces naturels et forestiers du département. Sous la forme de contacts et de conseils réguliers du paysagiste du CAUE auprès du chargé de mission de l'AEV, le travail se concentre notamment depuis près de 10 ans sur l'édification de périmètres régionaux d'intervention foncière (PRIF) dans la vallée de la Seine. Ce regard prospectif se poursuit aujourd'hui par le renforcement nécessaire de ces périmètres, parties prenantes de la vitalité des territoires des Yvelines.

Conseil départemental, service environnement

Des échanges ont lieu sur les thèmes de la nature en ville et de la compensation écologique instaurée par les lois Grenelle (éviter, réduire, compenser). Les questions agricoles font aussi partie des préoccupations liées à l'aménagement du département.

Commissions

Le label des jardins remarquables

Le ministère de la Culture et de la Communication a mis en place en mai 2003, le label « Jardins remarquables ». C'est une marque de reconnaissance des parcs et des jardins dont la conception, les espaces, les arbres et les plantes, la gestion et l'entretien sont d'un niveau remarquable, qu'ils soient publics ou privés, historiques ou plus contemporains. Ce label est attribué pour 5 ans sur proposition de la commission Ile-de-France où siège François Adam. Parmi les nouvelles attributions, la labellisation du jardin des Petits Bois à Versailles constitue une première en Ile-de-France, car elle ouvre la voie du label aux jardins ouvriers.

La commission départementale de la nature, des sites et des paysages (CDNSP)

Les projets de construction localisés dans les sites classés, inscrits et sensibles sont soumis à cette commission préfectorale à la demande des architectes des bâtiments de France et/ou de l'inspecteur des sites (DRIEE). En 2015, Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE, a participé à 5 commissions. Les débats portent principalement sur la pertinence des constructions dans ces sites particuliers, sur l'ampleur des projets, les choix architecturaux et l'utilisation d'un vocabulaire contemporain.

Villes et villages fleuris

Le Conseil départemental organise chaque année ce palmarès pour encourager les élus et les techniciens communaux dans leurs choix car les enjeux du fleurissement sont multiples : esthétiques, sociaux et économiques tout autant qu'environnementaux (préservation des ressources en eau et de la biodiversité notamment). Le CAUE participe aux tournées du jury. Ces visites sont propices à des échanges entre les jurés, par exemple sur le nécessaire chaînage des espaces paysagers et sur la qualité des clôtures, interfaces entre espace public et privé trop souvent dépréciés dans les quartiers périphériques.

Connaître

■ RÉVISION DE L'ATLAS DES PAYSAGES DES YVELINES

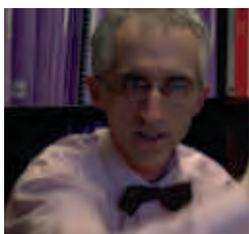
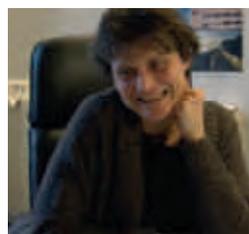
Réalisé en co-maîtrise d'ouvrage Etat et Département des Yvelines, le nouvel atlas, qui remplacera ou complètera l'ancien ouvrage publié par le CAUE en 1992, sera accessible au plus grand nombre par internet. Le CAUE accompagne cette démarche depuis 2011.

Après une longue étape de conception par un bureau d'étude en paysage, le prototype d'atlas en ligne se finalise par une phase de relecture. Un comité de relecture mis en place depuis 2014 a réuni plusieurs architectes et paysagistes du CAUE en appui de la paysagiste du Conseil départemental des Yvelines. Un travail nécessaire qui concerne tant les aspects rédactionnels et illustratifs que le contenu, mais aussi la mise au point d'une architecture du site internet lisible, pratique et conviviale.

Une originalité proposée par le CAUE : François Adam, paysagiste, a réalisé 13 vidéos qui paraîtront sur le site internet. Cette première série sera complétée par d'autres productions pour faire vivre l'atlas numérique.



© photos CAUE 78 - de gauche à droite : Alain Schmitz, Bernard Ducout, Janny Demichelis, Yves Périllon, Elisabeth Rojat-Lefebvre, François Boulet, Joël Tissier, Paul Trouilloud, Alain Freydet, Jean-Christophe Rigal, Jean-Marie Tétart, Stéphanie Meurger, Michel Violet.



Connaître

■ FILM CARAC'TERRES

Dans le cadre de l'étude de la transformation du monde rural et périurbain, le CAUE 78 a co-réalisé avec le CAUE 77 un film sur l'émergence de « nouvelles ruralités », sujet que des séances de projection mettent en débat auprès de publics très variés.

Film documentaire de 90 minutes

Le mouvement citoyen d'accroche à la terre productive, saine et durable auquel nous assistons cette dernière décennie, est à la source de nombreux projets individuels et collectifs ; il est un retour pour certains, mais n'est-il pas simplement une permanence sans cesse renouvelée dans tous nos territoires, depuis les campagnes jusqu'en ville ? Ces nouvelles ruralités sont animées par des hommes et des femmes ingénieux, pertinents qui saisissent les mutations et projettent leurs idéaux dans nos territoires.

Les réalisateurs, trio complice de paysagistes vidéastes des CAUE, ont glané des expériences de 8 terres différentes et ont rencontré de forts caractères.

Réalisation :

François Adam, paysagiste et vidéaste au CAUE 78

Michel El Hannachi, réalisateur multimédia au CAUE 77

Laure Piedeloup, infographiste et vidéaste au CAUE 77

Avec la participation de Myriam Bouhaddane-Raynaud, CAUE 30

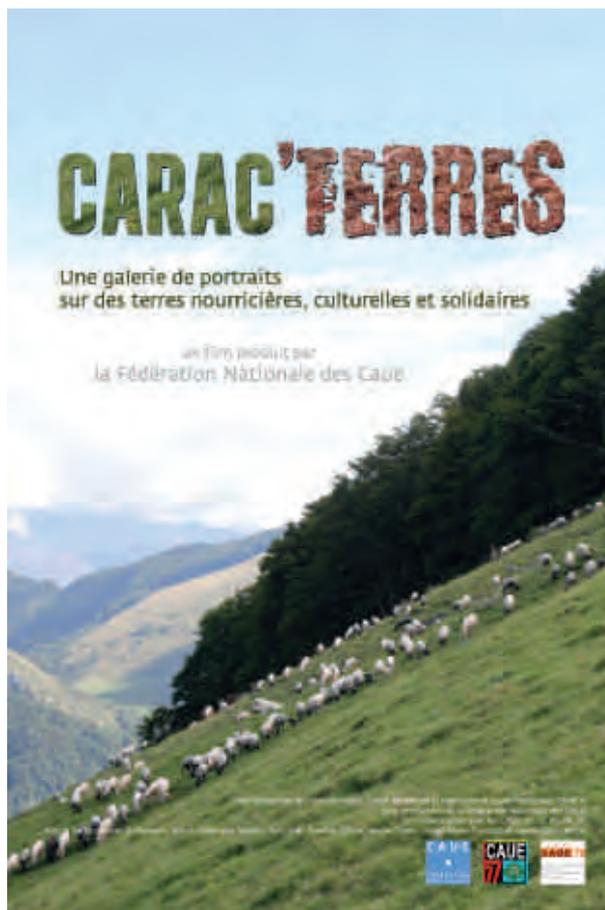
Bernadette Heme de Lacotte et Emilie Partaud, CAUE 33

Isabelle Thauvel et Laure Fauconnier, CAUE 45

Valérie Kauffmann, CAUE 91

Une production initiée par la Fédération Nationale des CAUE.

Débats en présence de François Adam, organisés en 2015 avec les CAUE concernés à Bordeaux, Nîmes et Barjac, Orléans, Pau, Biarritz et Versailles.



Métropolisation

Avec les sept autres CAUE d'Ile-de-France et de grands partenaires institutionnels, le CAUE interroge le projet du Grand Paris en regard de ses missions de conseil et de sensibilisation. De l'échelle communale aux territoires des OIN de Seine aval et de Saclay, les actions auxquelles il apporte son concours se caractérisent par une priorité donnée aux dimensions culturelles et habitantes et situent l'espace public sous toutes ses formes comme la scène des implications citoyennes.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

Confluence Seine-Oise, accompagner un territoire habité

Ce territoire fait partie des pôles d'expansion du Grand Paris. L'accueil d'une plate-forme portuaire à Achères y est prévu pour 2020.

Depuis 2013, les CAUE 78 et 95 ont engagé des actions culturelles pour accompagner la transformation de ce territoire et engager l'ensemble de ses acteurs dans un véritable projet de territoire habité.

Vidéos régionales - Les Minutes métropole

Les 8 CAUE d'Ile-de-France ont souhaité faire découvrir le regard singulier et original de passants de la métropole ou d'acteurs de la société civile, engagés dans la vie culturelle, économique ou associative du territoire à partir de courtes interviews. En donnant la parole à tout un chacun, les CAUE souhaitent apporter une contribution positive autour de la réflexion sur la métropole du Grand Paris. Ils poursuivent leur engagement auprès des franciliens, pour assurer leurs missions d'intérêt public. 50 vidéos sont à regarder sur les sites des CAUE.

« Paysages et visages de la Confluence, l'œil du photographe »

Carte blanche a été donnée à deux photographes, Jean Christophe Ballot et Jean-Yves Lacôte, par les CAUE 78 & 95 et la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour réaliser un premier état des lieux sensibles des paysages et de l'occupation du territoire avant sa mutation.

L'exposition itinérante réalisée à partir de 120 clichés sélectionnés est accompagnée d'une mallette d'outils pédagogiques : projection, conférences à demander aux CAUE, cartes postales à réaliser par le jeune public et ouvrages prêtés sur les thématiques du fleuve.

Itinérance 2015 à Pontoise et Andrésy.

Prêt gratuit : sur le site du CAUE.

III Accompagner

Projets

Confluence Seine-Oise, débat public et concertation

Souhaitant connaître la sensibilité des habitants, des élus et des autres acteurs de la Confluence sur la faisabilité du futur port, Ports de Paris a soumis son projet au débat public en 2014. La Commission nationale du débat public a organisé 8 débats et a sollicité les CAUE 78 et 95 lors d'ateliers et de soirées sur le thème de l'aménagement. En 2015, la concertation se poursuivant, Ports de Paris sollicite les 2 CAUE et le SMSO pour engager des actions auprès des habitants sur les sujets connexes au port : mixité des usages, loisirs, tourisme, patrimoine, paysages, liaisons douces.

AIGP et concertation

A l'occasion de la COP 21, l'AIGP et les CAUE d'Ile-de-France ont organisé des moments d'échanges avec les habitants :
21 novembre : « Vivre bien partout », au Plan à Ris, CAUE 91 et 78
28 novembre : « Retrouver la Seine, voyage en péniche », CAUE 78 et 95

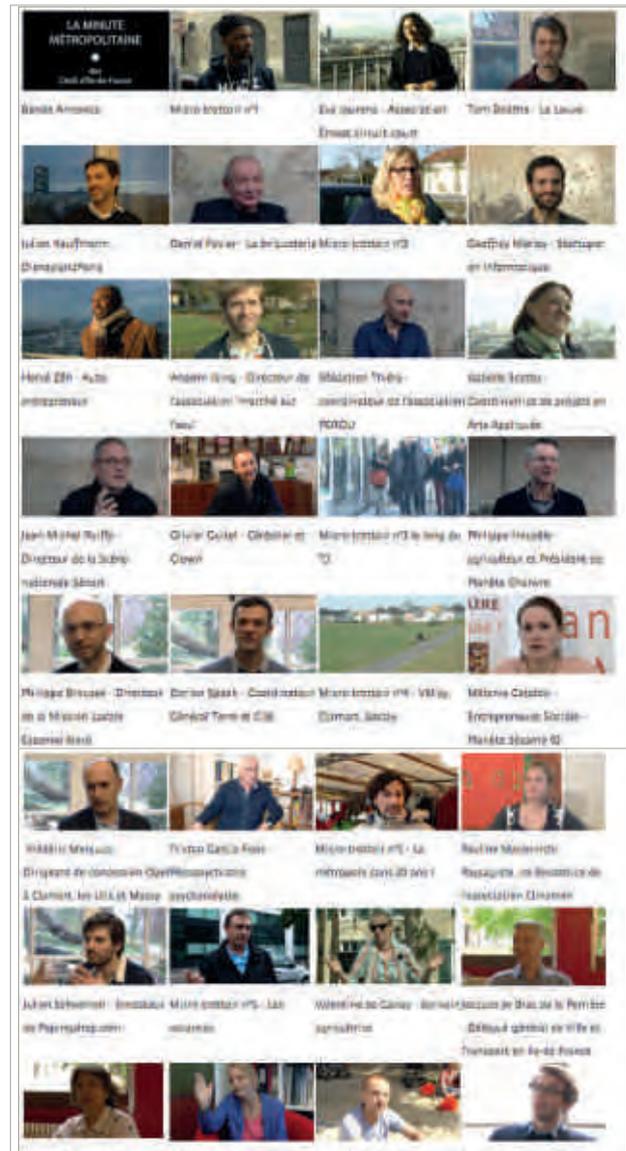
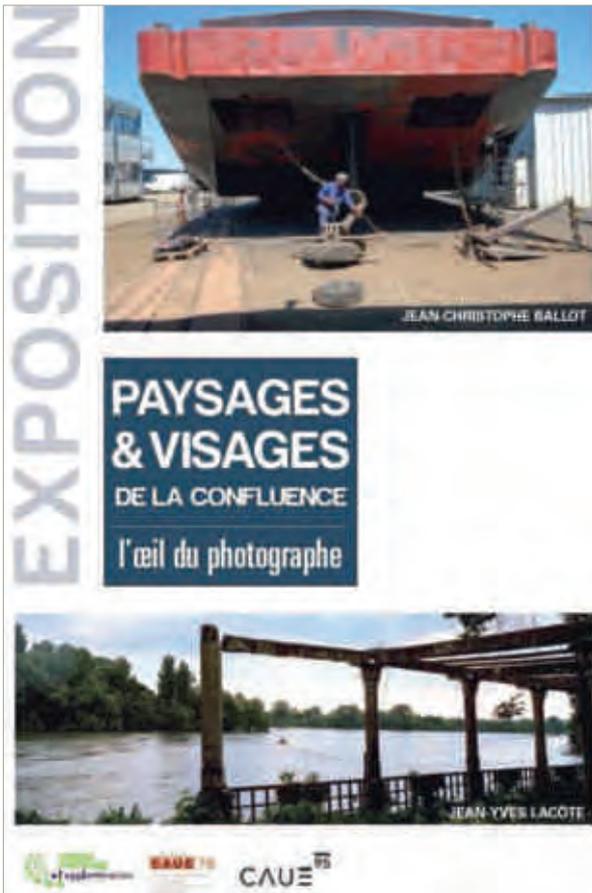
Participation à des jurys de maîtrise d'œuvre

L'EPA Paris-Saclay associe le CAUE aux jurys et aux réflexions d'aménagement concernant les secteurs des Yvelines :

- Trappes : Dialogue compétitif pour le projet urbain secteur Boubas/Louise Michel - Maître d'ouvrage : Etablissement public d'aménagement Paris Saclay - Equipes retenues : Obras urbanistes ; Jam urbaniste et Germe ; Lambert et Lenack (en cours).
- Versailles : Concours pour le projet urbain de Satory ouest - maître d'ouvrage : EPA Paris-Saclay - Lauréats : Pranlas-Descourt, architecte urbaniste, Dalnoky paysagiste.

En lien avec

Les CAUE d'Ile-de France
 Ports de Paris, CAUE 95, Syndicat mixte Seine et Oise (SMSO) et la communauté d'agglomération Cergy Pontoise
 L'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay
 La Commission nationale du débat public



Extrait du site <http://www.caue-idf.fr/content/la-minute-metropole>

Commerce

Alors que la densité d'implantations commerciales est déjà très élevée dans les Yvelines et que les pratiques de consommation mutent sous l'effet du numérique, les projets commerciaux de grande ampleur ne cessent de se construire, entraînant des friches en grand nombre. Le CAUE focalise ses actions sur la priorité d'une réflexion territoriale globale et à très grande échelle en amont des projets et sur la fabrication d'une culture partagée des acteurs.

III Connaître

Production de données et outils de valorisation

Chaque action d'accompagnement d'une collectivité ou d'un opérateur donne lieu à des outils de sensibilisation pouvant servir à tous les publics.

Groupe départemental « commerce »

Un groupe de travail et d'échange est mis en place depuis 2010 à l'initiative du CAUE, animé par la DDT, afin d'acquérir une culture commune, enrichir les avis de la CDAC et mieux accompagner les documents d'urbanisme (SCOT, PLU intercommunaux et PLU).

Sont invités : CCIV, services de l'aménagement et des routes du conseil départemental, EPAMSA, IAU, communautés d'agglomération compétentes, expert siégeant en CDAC... Les échanges sont alimentés par des présentations des différents partenaires.

Matinées CAUE / CCIV

Les 4 février et 4 mars : « Demain quel commerce dans les Yvelines ? Tendances, réglementations, études de cas ».

Le commerce est soumis depuis quelques années à de puissantes forces de changement dues notamment à la révolution numérique. Peut-on anticiper ces évolutions pour éviter les friches commerciales ? Des initiatives voient le jour appuyées ou lancées par des collectivités aussi bien en milieu rural qu'en ville. C'est ce que ces matinées ont proposé de découvrir notamment avec prospectivistes, acteurs commerciaux, élus et architectes autour de leurs réalisations.

III Accompagner

Projets

CA2RS / zone des quarante sous d'Orgeval

Poursuite de l'accompagnement de la collectivité dans ses ambitions de restructurer la zone d'activités ; participation au comité de pilotage et à un atelier prospectif pour propriétaires et exploitants. HDZ, architecte urbaniste mandataire, Frank Boutté environnement, Objectif ville commerce, Sismo et Transitec.

Commissions

Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Les projets de construction ou de requalification d'équipements commerciaux de plus de 1000 m² sont soumis à autorisation préfectorale avant dépôt de permis de construire. Elisabeth Rojat-Lefebvre, directrice du CAUE, siège à cette commission en tant que personne qualifiée au titre du « développement durable ». L'expertise globale et transversale proposée par le CAUE porte sur la viabilité de l'équipement dans le contexte commercial régional, le rapport au territoire et aux réseaux (voiries, accès, stationnement, circulations douces...), l'architecture et les qualités environnementales du projet (inscription dans le site, qualité des traitements extérieurs et des matériaux, choix énergétiques...).

En lien avec

La Préfecture et la Direction départementale des territoires (DDT)

Les communautés d'agglomération Versailles Grand Parc (VGP) et des 2 Rives de Seine (CA2RS)

La Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Ile-de-France (CCIV), l'institut d'aménagement de l'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAU)

L'Etablissement public d'aménagement Mantois Seine aval (EPAMSA)



CCI VERSAILLES-YVELINES
PARIS-ÎLE DE FRANCE

CAUE 78

mercredi 4 mars 2015
9h30 - 12h30

Demain, quel commerce dans les Yvelines ?

Organisé en partenariat avec la DDT 78
CCI des Yvelines - Salle Numbinger à Versailles

Matinée d'information



Le commerce est soumis depuis quelques années à de nouvelles formes de concurrence. La concurrence européenne influe très fortement le secteur. Le consommateur est chaque jour plus averti des produits, des pratiques des fabricants et des fournisseurs. Peut-on anticiper ses évolutions pour better les filières commerciales ?

Des initiatives ont été mises en place au bénéfice par des collectivités locales afin de mieux servir les villes. C'est ce que nous nous proposons de discuter lors de cette matinée avec Bruno Marjolle, directeur de Citecom (institut d'études et de prospective) et avec des élus et des architectes autour de leurs réalisations.

CCI des Yvelines - 10 rue de la République - 78000 Versailles - 03 1 47 33 33 33



Le commerce aujourd'hui

Ressources

Parallèlement aux actions permettant la connaissance du territoire et celles de sensibilisation et d'accompagnement des acteurs présentées précédemment de manière thématique, le CAUE propose une offre documentaire et pédagogique sans cesse enrichie, appuyée sur les compétences des autres CAUE dans un souci d'efficacité. Ces ressources soutiennent et alimentent chacun des membres de l'équipe dans ses missions.

III Connaître

Production de données et de connaissances

Le centre de documentation

Le centre est ouvert à tous sur rendez-vous par Cécile Varoquier, documentaliste. Couvrant les domaines d'intervention du CAUE, les ouvrages, revues et publications peuvent y être consultés.

116 ouvrages ont été acquis en 2015.

588 dossiers de conseils aux communes à toutes les échelles constituent une particularité du fonds documentaire.

Une attention toute particulière est portée à l'offre documentaire en ligne, à travers le site internet du CAUE.

Les séances de conseil aux particuliers y sont dispensés. Chacun découvre sur place les revues et ouvrages d'architecture et de paysage qui peuvent les guider dans son projet.

Collection de références des Yvelines

Christelle Berger, architecte conseiller, alimente cette base de données du CAUE sur des bâtiments et des espaces publics. A ce jour, la collection compte environ 1000 références. Cette somme documentaire (photos, plans, articles), alimentée aussi par les palmarès, permet d'élaborer des fiches synthétiques supports de visites et enrichit l'Observatoire des CAUE.

La Lettre du CAUE

Les Lettres d'actualités et les Lettres du CAUE sont proposées à la lecture depuis la page d'accueil du site. Les numéros sont rédigés par Anne Demerlé-Got, journaliste au CAUE, associée selon les thèmes à un membre de l'équipe. En 2015 : n°14 – Palmarès 2014 d'architecture, d'urbanisme et de paysage

Nouvelle collection : Retours d'Expérience

voir p 39

Matériels et outils de valorisation

Site internet

En 2015, 54 326 utilisateurs se sont connectés au site du CAUE, alimenté quotidiennement par Cécile Varoquier, soit 4 530 visites mensuelles, en nette augmentation.

Portail documentaire régional RES'AUE

Les documentalistes des CAUE d'Ile-de-France versent leurs références dans cet espace documentaire partagé.

89 911 références issues des 8 fonds documentaires, articles, ouvrages, pdf, vidéos..., sont proposées.

Consultable depuis le site du CAUE

Scoop it CAUE 78

Nouveautés 2015 : 2 outils de partage d'information accessibles depuis la page d'accueil du site internet.

- Annonce des émissions radio, des expositions, des vidéos, des sites...

- Veille des CAUE d'Ile-de-France

S'inscrire à partir du site du CAUE

Réseaux sociaux

Le CAUE propose à ses différents publics de le suivre sur twitter et facebook :

- Twitter : @CAUEYVELINES

- Facebook.com/CAUEyvelines78/

Observatoire national des CAUE

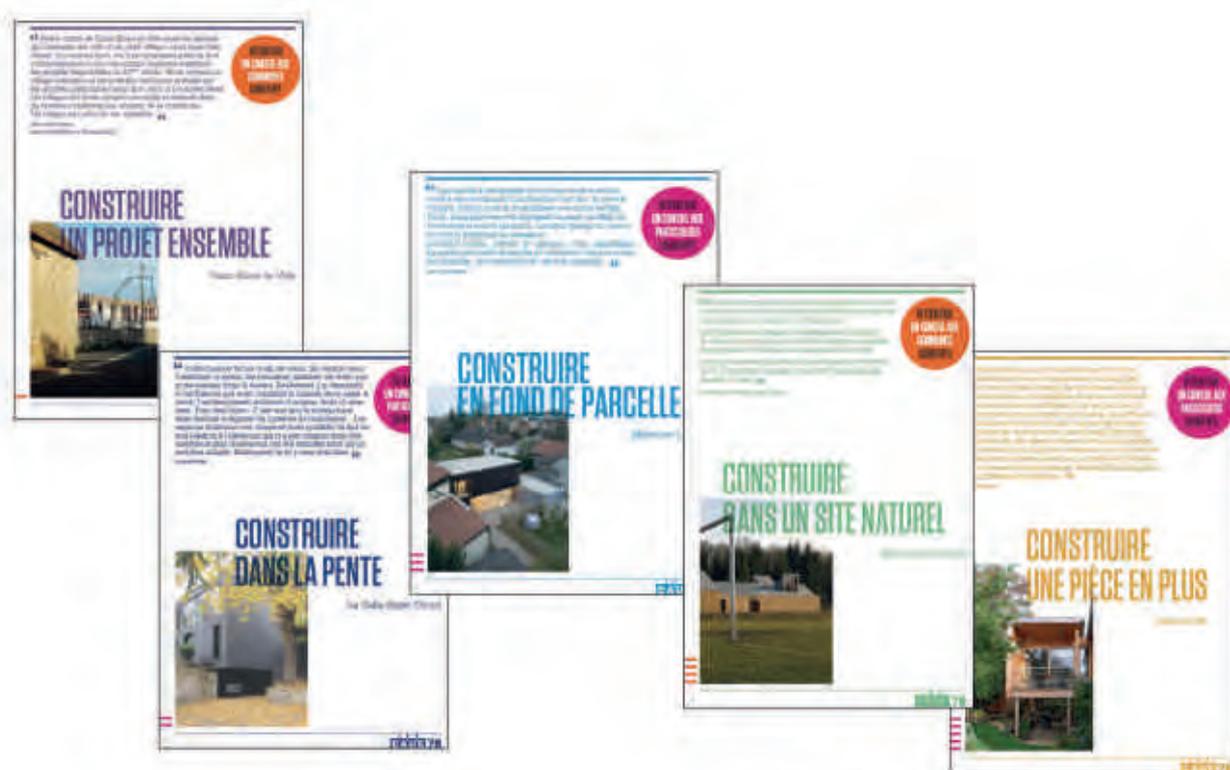
3254 réalisations architecturales, urbaines et paysagères issues des palmarès, des concours et des visites sont proposées avec photographies et plans. La géolocalisation permet d'organiser des parcours thématiques.

<http://www.caue-observatoire.fr>

Connaître

NOUVELLE COLLECTION : RETOURS D'EXPÉRIENCES

Faire connaître la matière issue de l'accompagnement du CAUE auprès des communes et des particuliers est le sujet de ces cahiers. Préparés par Bruce Plancke et Christelle Berger, architectes conseillers, chacun d'eux présente des approches qualitatives de projets et développe une thématique liée à un conseil qui a donné lieu à une réalisation. Des témoignages issus d'interviews, de débats ou de discussions sur le terrain rendent compte des situations rencontrées.



Cahiers parus destinés aux communes :

- CAHIER N°1 - Construire un projet ensemble, Saint-Illiers-la-Ville
- CAHIER N°4 - Construire dans un site naturel, Bueil-Bois-Robert
- CAHIER N°7 - Construire avec la mémoire des lieux, Moisson

Ces publications sont en téléchargement sur le site internet www.caue78.fr > rubriques «ressources»

Cahiers parus destinés aux particuliers :

- CAHIER N°2 - Construire dans la pente, La Celle-Saint-Cloud
- CAHIER N°3 - Construire en fond de parcelle, Maisons-Laffitte
- CAHIER N°5 - Construire une pièce en plus, Maisons-Laffitte
- CAHIER N°6 - Construire une surélévation, Buc

Pédagogie et formation

La formation des élus et des personnels des collectivités ainsi que la sensibilisation du jeune public à son cadre de vie est une mission essentielle des CAUE attestée par la présence de droit du directeur académique des services de l'Education nationale dans leur conseil d'administration. Les jeunes sont amenés à développer leur curiosité pour l'espace construit, à découvrir des architectures remarquables ou insoupçonnées et à porter un regard critique sur ce qui les entoure.

III Sensibiliser

Actions régulières - jeunes et enseignants

Classes de ville d'Achères

Le dispositif des classes de ville porte sur un objet concret et familier pour les élèves : leur quartier, leur ville. Cela suscite chez eux une curiosité immédiate. C'est aussi un engagement de la collectivité, depuis 7 ans à Achères.

Accompagnés d'un architecte et guidés par une entrée thématique, les enfants re-visitent la ville dans son territoire, la mémoire et le patrimoine, l'évolution des transports et leur impact sur le développement urbain. Autant d'axes qui entrecroisent l'architecture et l'urbanisme avec les programmes scolaires, pour que les élèves se rendent acteurs de leur cadre de vie quotidien.

Ecole Irène Joliot-Curie - 2 classes, 46 élèves de CM2

Ecole Louis Jouvét - 1 classe, 29 élèves de CE1

Formation pour les enseignants d'Achères

Le 17 janvier : journée pour 10 enseignants participant aux classes de ville.

Une expérience d'initiation à l'espace, classe Ulysse à Saint Cyr l'Ecole

voir p 43

Formation académique « Architecture et parti-pris »

Le thème « Le Corbusier, de l'architecture à la ville. Quel héritage aujourd'hui ? » a conduit 28 enseignants de toutes les disciplines les 19 et 20 mars, de la visite de la Maison La Roche, siège de la fondation Le Corbusier à Paris, à la Villa Savoye à Poissy. Le lycée Le Corbusier à Poissy a accueilli les participants et a permis de questionner les thèmes fondamentaux auxquels tout architecte est confronté lorsqu'il conçoit un projet et doit apporter les réponses les plus adaptées.

Semaine des métiers

Intervention sur le métier d'architecte lors de la semaine de l'orientation, au lycée Jules Ferry, Versailles.

90 élèves de classes de seconde et première.

Les Enfants du Patrimoine

Organisée par les CAUE d'IdF en partenariat avec la DRAC pour la douzième année, c'est une déclinaison des Journées Européennes du Patrimoine. Des visites variées sont proposées grâce à l'implication de nombreux partenaires : musées, ateliers, architectures singulières ou exemplaires.

En 2015, 334 visites ont été proposées dans toute la région. Dans les Yvelines, Cécile Varoquier coordonne cette manifestation qui a bénéficié à 1072 élèves grâce à la mobilisation de 12 partenaires.

Exposition « L'architecture du XX^{ème} dans les Yvelines »

En 22 panneaux, c'est une promenade à travers 130 réalisations architecturales du XX^{ème} siècle et l'occasion d'aborder des thèmes tels que la cellule d'habitat, l'hygiénisme, l'évolution des matériaux et des formes, tradition contre modernité. Prêts :

Du 01/12/14 au 09/01/15 : Collège Hélène Boucher, Voisins-le-Bretonneux

Du 6/01 au 15/02 : Collège Les Grands Champs, Poissy

Du 2 au 30/03 : Collège de la Coudre, Montigny-le-Bretonneux

Du 7 au 18/04 : Collège Pierre de Nolhac, Versailles

Du 10/09 au 9/10 : Service culturel de la ville du Pecq

Du 27/11 au 18/12 : Collège de la Coudre à Montigny-le-Bretonneux

Flash ton patrimoine 2015 - 2ème édition

voir p 42

Amélie Scheepers et Dimitri Vrain, jeunes architectes fraîchement diplômés ont développé ces actions pédagogiques avec Laure Galimard et Didier Renard, architectes conseillers du CAUE.

1500 élèves des Yvelines ont bénéficié d'une action de sensibilisation du CAUE pendant le temps scolaire en 2015.

En lien avec

La commune d'Achères
Les CAUE d'Ile-de-France
La DRAC
Les Ecoles d'architecture de Versailles et Paris-Belleville
Les collèges et lycées des Yvelines

Actions régulières - professionnels

Formation « Voir et Comprendre l'architecture »

Pour la troisième année, les CAUE de Paris et des Yvelines ont proposé, un cycle de formation de 6 jours en partenariat avec l'ENSA Paris Belleville. Cette formation professionnelle, qui vise à transmettre une culture architecturale et les principes de base de la conception architecturale aux non architectes, s'est déroulée entre janvier et mars.

Alternant des conférences en salle, des exercices pratiques et des visites, elle a abordé des notions d'architecture, le processus d'élaboration du projet, et l'analyse de la qualité.

Cette session a rassemblé 18 personnes de la maîtrise d'ouvrage (collectivités, SEM, EPF, EPA), de la maîtrise d'œuvre (dessinateur, chargé de communication, programmiste, assistante administrative) et des personnels de CAUE. La diversité des publics enrichit beaucoup les échanges.

Une nouvelle session aura lieu en 2016.

Formation "Voir et comprendre l'architecture" 2016



La 4ème édition de la formation "Voir et Comprendre l'Architecture" organisée par les CAUE de Paris et des Yvelines aura lieu à l'automne 2016.

Cette formation professionnelle agréée vise à transmettre une culture architecturale aux non architectes, en proposant une formation de 6 journées, aux principes de base de la conception architecturale. Elle s'adresse en particulier aux personnes administratives et techniques de structures liées à l'architecture et à la construction, aux praticiens, assistants à la maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études, animateurs de la construction, guides du patrimoine...

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue de l'École d'architecture de Paris-Belleville, le 21 septembre 2016.

Atelier de terrain en matinée, des exercices pratiques et des visites, site abordé :

- » mercredi 21 septembre 2016 : matin Guy Desgrouhats / après-midi Bertrand Lemaire
- » jeudi 22 septembre 2016 : matin Sophie Ponsi
- » vendredi 23 septembre 2016 : matin Bertrand Lemaire et Jacques Jean Zéjir / après-midi Sylvain Buis
- » mercredi 12 octobre 2016 : matin Bertrand Lemaire / après-midi Eric Luyten
- » jeudi 13 octobre 2016 : matin Bertrand Lemaire et Michel Comma / après-midi Laure Baudin
- » vendredi 14 octobre 2016 : équipe pédagogique des CAUE.

■ Informations

Tarif : 1800 euros TTC comprenant les 6 journées de formation, déjeuner inclus.

Renseignements auprès du CAUE des Yvelines : 01 30 27 14 86

Le CAUE des Yvelines est agréé pour la formation professionnelle, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 15 79 8048 56

Cette formation est proposée par les CAUE de Paris et des Yvelines en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville et la Fédération nationale des CAUE.

Extrait du site <http://caue78.fr>

Sensibiliser

FLASH TON PATRIMOINE : SE REPRÉSENTER L'ILE-DE-FRANCE

Ce concours photographique a été organisé pour la deuxième fois par les CAUE d'Ile-de-France du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre. Les jeunes franciliens de 6 à 25 ans partagent leur vision du patrimoine. Seuls, en groupe ou avec leur classe, ils photographient une maison, un paysage, un coin de rue, une usine, un personnage illustre ou un voisin. Ils publient leurs clichés sur le site dédié et l'accompagnent d'un texte libre (poème, légende, dialogue, récit...).

Les thèmes proposés pour 2015 : Grand Paris, Architecture, Ville, Paysage, Patrimoine immatériel ; Autour de Le Corbusier (prix spécial étudiants). Tous les envois, même les plus décalés, construisent une carte interactive et affective illustrant le patrimoine de la région telle que les jeunes se la représentent.

Le concours a reçu plus de 350 contributions. Un jury de professionnels a distingué les lauréats et attribué les prix : appareils photos, tablettes numériques, ateliers avec un photographe professionnel...

La cérémonie organisée, le samedi 5 décembre, à la Cité de l'architecture et du patrimoine a récompensé 47 lauréats et s'est conclue par un grand goûter.

Impasse Ducastel : Qui va là ?

« Nous sommes un petit groupe d'élèves à flasher nos ruelles si connues et toujours si nouvelles, sous un radieux soleil d'automne. Mais voilà que l'un de nous, d'une souple virevolte, s'agrippe au lampadaire de l'impasse Ducastel et, sans plus prêter attention à la notoriété du lieu, autrefois fief d'avocats, il s'envole vers la liberté. A moins qu'il ne soit devenu vendeur de ballons ? »



Photo présentée par la classe de seconde de Madame Idasiak du Lycée Jeanne d'Albret à Saint-Germain-en-Laye

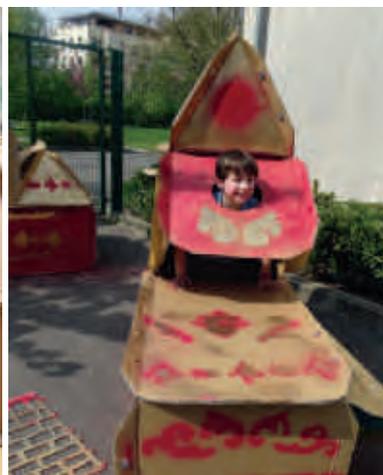
Connaître

CONSTRUIRE POUR SE CONSTRUIRE : UNE EXPÉRIENCE D'INITIATION À L'ESPACE

L'équipe pédagogique de l'Unité d'enseignement ULYSSE, implantée à l'hôpital Charcot de Saint-Cyr-l'Ecole, organise chaque année un projet artistique et culturel à l'attention d'un groupe d'enfants présentant des troubles de la sphère autistique. Cette année, c'est la notion d'espace qui est au cœur du projet !

Un atelier de construction piloté par deux jeunes architectes diplômés de l'ENSAV, Amélie Scheepers et Dimitri Vrain, et Didier Renard, architecte du CAUE, va alterner avec des visites du château de Versailles.

Un film est réalisé par François Adam, vidéaste du CAUE, à partir des prises spontanées de l'équipe enseignante. Il sera présenté aux parents le 15 mai au château, au milieu des gros châteaux de carton réalisés en 7 séances



« L'investissement est allé au-delà de nos espérances. Chaque enfant a pu aborder l'atelier selon son rythme et son tempérament construisant des espaces improvisés ou planifiés, des espaces d'intimité ou d'échange, jusqu'à totalement s'ouvrir au groupe et dépasser ses blocages. Nous avons pu amener les enfants à appréhender des notions liées à l'espace : le dedans, le dehors, le clos, le couvert... La disponibilité et l'investissement de tous, et en particulier de l'équipe enseignante, a permis d'aboutir à des réalisations plastiques très variées et tout à fait étonnantes ». Didier Renard

Calendrier des manifestations 2015

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner

1 organisation et animation CAUE

2 organisation et conférence CAUE

3 conférence ou visite CAUE

4 participation à l'organisation

	DATE		CADRE	ORGANISATEUR
janvier	15	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	17	2	Pédagogie - classes de ville	CAUE 78
	21	4	Documents d'urbanisme - groupe de travail PLU 78	CAUE 78
	22 et 23	2	Formation Voir et comprendre l'architecture	CAUE 78 et 75
	26	3	Commerce - ateliers	CA 2RS
	26	3	Patrimoine	CAUE 78, centre Malher
	29	1	Rencontre d'une délégation de la Province de l'Anhui, Chine	CAUE 78
février	4	4	Commerce - matinée d'information	CCIV, CAUE 78
	7	4	Assemblée générale	CADEB
	11	1	Palmarès - visites architecturale	CAUE 78
	11	1	Palmarès - remise des prix	CAUE 78
	12 et 13	1	Formation Voir et comprendre l'architecture	CAUE 78 et 75
	17	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
mars	3	3	Palmarès - interview Tv fil	Tv fil
	4	1	Commerce - matinée d'information	CCIV, CAUE 78
	12 et 13	1	Formation Voir et comprendre l'architecture	CAUE 78 et 75
	20 et 21	2	Formation Architecture et parti-pris	CAUE 78 et IA
	23	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	26	2	Assemblée générale du CAUE	CAUE 78
avril	2	3	Coproduit	CA VGP et CAUE 78
	2	1	Réseau énergie-climat 78	CAUE 78 et partenaires
	11	4	Pédagogie - Flash ton patrimoine	URCAUE
	14	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	15	4	Documents d'urbanisme - groupe de travail PLU 78	CAUE 78
	21	1	Patrimoine - diagnostic patrimonial de Seine aval	ENSA bordeaux
mai	11	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 64 et 78
	12	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 64 et 78
	15	1	Pédagogie - projection	CAUE 78
	19	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	19	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 45 et 78
	26	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 78
	27	3	Visite(s) de patrimoine	CAUE 78
	28	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 30 et 78
	29	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 30 et 78

PUBLIC	PARTICIPANTS	LIEU	SUJET
Elus	20	Bullion	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
Enseignants	15	Achères	Lancement du projet "La ville d'Achères"
Partenaires	12	Versailles, CAUE	Echanges, élaboration d'un document sur le positionnement de chaque structure
Tous publics	13	Paris, ENSA Belleville	Session "Notions d'architecture"
Commerçants	70	Orgeval	Ateliers sur la restructuration de la zone commerciale, le commerce de demain
Tous publics	100	Paris,	Débat autour du film "Hommage à Lewis Mumford"
élus, entrepreneurs	25	Versailles, CAUE	Intervention et débat sur les missions du CAUE : urbanisme et patrimoine
élus, commerçants	60	Versailles, CCIV	Conférences et débat "Demain quel commerce dans les Yvelines ?"
Tous publics	35	Montesson	Interventions et débat "Faut-il avoir peur de la densification des centres ?"
Tous publics	90	Les Mureaux	Projets lauréats : pôle Molière, Akla architectes et logements OSICA, Veit-Harari, architectes
Tous publics	200	Les Mureaux	Présentation des projets et exposition des lauréats
Tous publics	13	Paris, ENSA Belleville	Session "Elaboration du projet"
Elus	8	Adainville	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
Tous publics	500	Saint-Quentin en Yvelines	Présentation du palmarès et des projets lauréats
élus, commerçants	53	Versailles, CCIV	Conférences et débat "Demain quel commerce dans les Yvelines ? 2"
Tous publics	13	Paris, ENSA Belleville	Session "Analyse de la qualité"
Enseignants	23	Paris et Poissy	Thème "Le Corbusier, de la villa à la ville"
Elus	11	Orphin	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
Partenaires	55	Versailles	Visite de l'atelier numérique et de l'école des Beaux arts / débat sur les missions
Copropriétaires	45	Bougival	Conférence et ateliers "Habitat, énergie, architecture"
Elus et collectivités	30	Versailles, CAUE	Rencontre sur le thème de la mobilité
Jeune public	200	Paris, Cité de l'architecture	Remise des prix aux lauréats
Elus	10	Méré	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
Partenaires	12	Versailles, CAUE	Echanges sur l'élaboration des PLU dans le département
Etudiants	38	Bordeaux	Conférence "Une pratique chevelue du patrimoine & du projet, le diagnostic patrimonial de Seine-aval"
Tous publics	50	Pau	Débat autour du film Carac'Terres
Tous publics	30	Pau	Débat autour du film Carac'Terres
Jeune public et parents	35	Versailles, château	Débat autour du film "L'Odyssée de l'espace, une initiation à l'espace construit"
Elus	12	Boinville-le-Gaillard	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
Tous publics	45	Olivet	Débat autour du film Carac'Terres
Partenaires	25	Versailles, CAUE	Débat autour du film Carac'Terres
Bailleurs et commune	15	Poissy	"La Cité Beauregard à Poissy de l'architecte Gustave Stoskopf" par Gauthier Bolle, historien de l'architecture
Tous publics	50	Nîmes	Débat autour du film Carac'Terres
Tous publics	50	Barjac	Débat autour du film Carac'Terres

Calendrier des manifestations 2015

Echanger

Former, sensibiliser

Accompagner

1 organisation et animation CAUE

2 organisation et conférence CAUE

3 conférence ou visite CAUE

4 participation à l'organisation

	DATE		CADRE	ORGANISATEUR
juin	8	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	13	3	Visite(s) de paysage	FFP, asso promenades urbaines, AEV, CAUE 78
	16	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	16	1	Logement et patrimoine - soirée publique	Commune et CAUE 78
	17	1	Paysages et nouvelles ruralités - projection	CAUE 33 et 78
	23	1	Logement et patrimoine - soirée publique	Commune et CAUE 78
	25	4	Mois de l'architecture	URCAUE
	25	1	Pédagogie - projection	CAUE 78
juillet	4	1	Document d'urbanisme et patrimoine - sensibilisation	CAUE 78
	7	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
		1	Atelier URBA national	CAUE 78
septembre	17	1	Journées du patrimoine - conférence	CAUE 78
	18	1	Les Enfants du Patrimoine	URCAUE et CAUE 78
	18	1	Les Enfants du Patrimoine	CAUE 78
	19	1	Palmarès - journées du patrimoine - table ronde	CAUE 78
	19	1	Journées du patrimoine - conférence	CAUE 78
	29	1	Observatoire de la qualité architecturale du logement	URCAUE et DRAC
	29	1	Patrimoine - séminaire régional du patrimoine	SPI Région, CAUE 78
octobre	6	4	COP 21 - visite Ekopolis URCAUE	Ekopolis
	13	1	Mardi du CAUE - palmarès	CAUE 78
	20	3	Formation Master 2 Aménagement et urbanisme	Université Nanterre
	21	1	Atelier urba national	CAUE 78
novembre	6	3	Salon international du patrimoine	URCAUE
	6	1	Salon international du patrimoine	URCAUE et CAUE 78
	16	3	Patrimoine - diagnostic patrimonial de Seine aval	comité de sauvegarde
	17	1	Documents d'urbanisme - soirée-débat	CAUE 78
	21	4	Grand Paris climat	AIGP, CAUE 91
	24	1	Mardi du CAUE - palmarès	CAUE 78
	28	4	Grand Paris climat	AIGP, CAUE 78 et 95
	28	3	Coprodating	CA VGP et CAUE 78
décembre	3	1	Réseau énergie-climat 78	CAUE 78 et partenaires
	5	4	Flash ton patrimoine	URCAUE
	4	1	Rencontre entre professionnels	CAUE 78
	8	1	Mardi du CAUE - palmarès	CAUE 78
	17	1	Groupe patrimoine - SP6TT de Seine aval	CCIV, CAUE 78

PUBLIC	PARTICIPANTS	LIEU	SUJET
Elus	11	Goupillières	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
tous publics	30	Aubergenville	Visite "Seine-aval, expérimenter les transitions de paysage"
Elus	18	Civry-la-Forêt	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
Habitants	70	Viroflay	Présentation des enjeux patrimoniaux par le CAUE et débats sur le projet
Tous publics	30	Blanquefort	Débats autour du film CaracTerres
Habitants	90	Viroflay	Présentation des enjeux patrimoniaux par le CAUE et débats sur le projet
Tous publics	70	Paris, Cité de l'architecture	Lectures et débats sur l'architecture contemporaine
Jeune public et parents	20	Saint-Cyr, hôpital Charcot	Débats autour du film "L'Odyssée de l'espace, une initiation à l'espace construit"
Elus	25	Vélizy-Villacoublay	Conférence et débat : "Le patrimoine de Vélizy, des repères pour mieux le comprendre et le valoriser"
Elus	16	Tacoignières	Thème "Le PLU, un projet ambitieux d'évolution communale"
CAUE	15	Paris, FNCAUE	Echanges sur la concertation dans les documents d'urbanisme
Tous publics	50	Le Pecq, hôtel de ville	Conférence débat "L'architecture du Xxème siècle dans les Yvelines. Le Pecq et son patrimoine."
Scolaires	1072	Dans le département	Visites de sites patrimoniaux et contemporains
Scolaires	24	Versailles	Parcours "Versailles, de la ville classique aux architectures contemporaines"
Tous publics	20	Saint-Germain en Laye	Débat "La bibliothèque, lauréate du palmarès, une décennie d'usage"
Tous publics	55	La Celle-Saint-Cloud, hôtel de ville	Conférence débat "Le patrimoine moderne de la commune, le connaître pour mieux l'apprécier"
Elus et partenaires	60	Paris, ministère de la Culture	Séminaire "Habitat, quelles procédures pour bien habiter ?"
Elus et partenaires	100	Paris, conseil régional	Conférence "Du diagnostic patrimonial de Seine aval aux résidences de Meudon"
Professionnels	55	Les Mureaux	Visite de Seinerjie Lab et de l'éco-quartier
Tous publics	25	Breuil-Bois-Robert	Visite et débat "Espace public en milieu rural", la place et la salle des fêtes de Breuil-Bois-Robert
Etudiants	30	Nanterre	Conférence CAUE/AEV "la protection des territoires agricoles en IdF"
CAUE	17	Paris, FNCAUE	Echanges sur la concertation dans les documents d'urbanisme
Tous publics	100	Paris, Carrousel du Louvre	Exposition Flash ton patrimoine
Professionnels	40	Paris, Carrousel du Louvre	Conférences et débat "Le diagnostic patrimonial au service du projet"
Tous publics	100	Meudon	Conférence et débat "Du diagnostic patrimonial de Seine aval aux résidences de Meudon"
Elus	15	Houdan	Thème "PLU et logement, comment monter de petites opérations de qualité dans les communes rurales"
Tous publics	60	Ris Orangis	Ateliers et débats "Vivre bien partout !"
Tous publics	15	Montesson	Visite et débat "Revoir les lieux de travail, débanalisation des lieux du quotidien"
Tous publics	60	Paris-Conflans	Conférence et débats "Retrouver la Seine, promenade en péniche"
Copropriétaires	60	Jouy-en-Josas	Conférence et ateliers "Habitat, énergie, architecture"
Elus et collectivités	30	Versailles, CAUE	Rencontre sur le thème de la palanification énergétique
Jeune public	150	Paris, cité de l'architecture	Remise des prix du concours
CAUE 78, IngenierY	10	Versailles, CAUE	Conférence et débat avec la MIQCP sur les marchés publics
Tous publics	12	Rocquencourt	Visite et débat "Nouveau centre, nouveau quartier", la mairie de Rocquencourt
Partenaires	25	Versailles, CCIV	Conférence "Une pratique chevelue du patrimoine & du projet, le diagnostic patrimonial de Seine-aval"

La vie du CAUE

Le conseil d'administration

Représentant les collectivités locales, désignés par le Conseil départemental

Philippe BENASSAYA, conseiller départemental et maire de Bois d'Arcy, élu président à partir du 3 septembre 2015.

Philippe TAUTOU, conseiller départemental, maire de Verneuil-sur-Seine, vice-président de la communauté d'agglomération des 2 rives de Seine, président jusqu'au 3 septembre 2015.

Jean-Michel FOURGOUS, conseiller départemental, maire d'Elancourt ; Marcelle GORGUES, conseillère départementale, maire de Port-Marly ; Elisabeth GUYARD, conseillère départementale, maire adjoint de Fourqueux ; Karl OLIVE, conseiller départemental, maire de Poissy ; Laurence TROCHU conseillère départementale, conseillère municipale de Guyancourt.

Membres de droit, représentant les services de l'Etat

Serge CLÉMENT, inspecteur d'académie ; Brunot CINOTTI, directeur départemental des territoires ; Paul TROUILLOUD, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine

Représentant les professions concernées désignées par le Préfet

Anne BOUCHE-FLORIN, architecte DESA et urbaniste qualifiée OPQU ; Henry CHESNOT, architecte ; Pierre-Etienne MINY, président du syndicat des architectes des Yvelines ; Daniel TARAVELLA, représentant de la Fédération des Entrepreneurs du bâtiment des Yvelines.

Personnes qualifiées désignées par le Préfet

Yann FRADIN, directeur général de l'association Espaces ; Vincent PIVETEAU, directeur de l'Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille

Membres élus par l'assemblée générale

Dominique BORÉ, directeur de la communication et des relations institutionnelles à l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay ; Jacky BOUCHET, maire-adjoint de Neauphle-le-Vieux ; Maurice BOUDET, maire de Rolleboise ; Samuel JOLIVET, directeur de l'OPIE ; Philippe NOYER, maire-adjoint à l'urbanisme de Rocquencourt ; Christine TOUSSAINT du WAST, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme aux Mesnuls.

Représentant du personnel

Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte et urbaniste

L'équipe

En 2015, l'équipe était composée de 12 salariés et renforcée par 4 vacataires et de nombreux stagiaires, en architecture, urbanisme et en paysage et par un contrat de professionnalisation en secrétariat sur 2 ans en 2013-2015.

L'ensemble représente 10 équivalents temps plein.

Salariés

Elisabeth ROJAT-LEFEBVRE, directrice, architecte et urbaniste
Annick MARTINAT, assistante de direction
Audrey ATRIDE, secrétaire en contrat de professionnalisation
Cécile VAROQUIER, documentaliste
Pascale CZOBOR, chargée de mission développement durable
Anne DEMERLÉ-GOT, architecte et journaliste
Pascale d'ANFRAY-LEGENDRE, architecte et urbaniste
François ADAM, paysagiste et vidéaste
Hélène BOUISSON, architecte
Annie BOYER, architecte
Christelle BERGER, architecte
Bruce PLANCKE, architecte
Didier RENARD, architecte

Vacataires

Philippe BROCHART, architecte
Laure GALIMARD, architecte
Louis GUEDJ, architecte
Stéphanie ORENGO, architecte et paysagiste

Les membres du bureau

Philippe BENASSAYA, président
Henri CHESNOT, vice président
Marcelle GORGUES, vice présidente
Philippe NOYER, trésorier
Vincent PIVETEAU, vice président
Laurence TROCHU, vice présidente
Paul TROUILLOUD, secrétaire

L'accueil de stagiaires

L'équipe technique accueille et encadre tout au long de l'année des élèves et des étudiants dans le cadre de stages d'observation et lors de stages longs préprofessionnels.

Ont été accueillis :

Sandrine LEC KAO, étudiante à l'École d'architecture de la Réunion, 3^{ème} année, du 26 janvier 2015 au 20 février 2015 : découverte du CAUE - réalisation d'un film sur la visite d'une délégation chinoise et organisation d'une matinée commerce avec la CCIV.

Charlotte DESTOMBES, étudiante en urbanisme à l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne, 5^{ème} année, du 20 mai au 31 décembre 2015.

Accompagnement des PLU par l'organisation de soirées de sensibilisation pour les élus.

Claire BAILLY, étudiante à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon, 3^{ème} année, du 25 mai au 25 juillet 2015.

Réalisation de synthèses critiques d'études du CAUE pour en faire des documents pédagogiques lisibles par le plus grand nombre, sur les sujets : bâti agricole, la transformation du bâti des années 70, les délaissés urbains.

Lucile MARTINEAUD, étudiante à l'École d'architecture de Versailles, 5^{ème} année, du 1^{er} juin au 31 juillet 2015.

Participation à la réalisation d'un guide «Habitat, architecture et énergie» à l'attention des propriétaires de pavillon construits dans les 1950 et 1980. Analyse des ensembles d'habitat collectif construits dans les années 1950 et 1980 sur la commune de Bougival.

Clémence BOILLE, étudiante à l'École d'architecture de Paris-Belleville, 2^{ème} année, du 6 au 30 juillet 2015.

Participation à l'élaboration d'un livret pédagogique à destination du grand public, sur la méthode de montage d'un permis de construire.

Les formations suivies par le personnel

L'ensemble du personnel suit des stages techniques et des conférences afin de mettre à niveau ses connaissances.

La commande de maîtrise d'œuvre urbaine, 2 journées de formation organisées par le CAUE 77 et la MIQCP, suivies par 2 personnes.

Session de perfectionnement d'un cycle de développement professionnel pour les membres des équipes CAUE, 1 journée organisée par la FN CAUE, suivie par une personne.

La concertation en urbanisme et en aménagement, 3 journées organisées par les CAUE 45 et 78, formation suivie par 3 personnes.

L'accompagnement des collectivités pour leur PLU (niveau 2), 1 journée organisée par la FN CAUE, suivie par une personne.

Intervention systémique en urbanisme, 6 journées organisées par le CAUE 41, suivies par 2 personnes.

Travailler en réseau avec S-PASS territoires, 2 journées organisées par le CAUE 59, suivies par 2 personnes.

Enjeux de l'aménagement et du développement durable des territoires, formation de l'IHEDATE, suivie par 1 personne.

Les réseaux sociaux, 3 journées organisées par ADDBS, suivies par 4 personnes.

Master 2 «Histoire des Techniques» à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, suivi par 1 personne.

Le financement en 2015

La taxe

Le CAUE est principalement financé par une taxe sur les autorisations d'urbanisme concernant toute construction à l'exclusion des bâtiments affectés à un service public ou d'utilité publique.

Son taux, voté à 0,2 % par le Conseil général à la création du CAUE, a été augmenté à 0,3% par l'assemblée départementale le 26 mars 2010 avec application le 1er mai 2010, afin de permettre un développement des actions.

La Taxe d'aménagement (TA) a remplacé l'ensemble des taxes d'urbanisme au 1er mars 2012. Sa part départementale a été votée par le Conseil départemental en novembre 2011 au taux de 1,3%, dont 0,3% pour financer les activités du CAUE. L'assiette de la TA n'est plus calculée sur la création de SHON mais sur la création de surface de plancher des constructions afin de ne pas pénaliser l'isolation des bâtiments.

En 2014, le rendement de la taxe pour le CAUE a été de 865 569 €, inférieur à celle de 2013 (891 796 €) et bien moindre qu'en 2012 (1 346 318 €). Les causes en sont la mise en place de la nouvelle taxe avec le logiciel Chorus par le ministère de l'Ecologie dans toute la France, beaucoup plus complexe que précédemment. De nombreuses réunions ont été nécessaires au niveau national, régional et départemental pour en comprendre les blocages. L'Etat avait assuré que l'année 2015 devrait permettre un retour à la fluidité des versements. Ce fut le cas puisque le CAUE a perçu 1 738 395 €, rattrapant ainsi les deux années précédentes.

93 adhérents en 2015

Depuis 1997, il est proposé aux communes, intercommunalités et autres institutions d'adhérer au CAUE. En 2014, l'adhésion au CAUE a été ouverte aux particuliers et professionnels individuels pour un montant forfaitaire de 30 €/an.

L'adhésion est obligatoire dès lors qu'une convention impliquant une participation financière est passée. Le produit des ces adhésions s'élève cette année à 23 453 €.

29 conventions actives dont 20 signées sur l'année et 4 à échéance fin 2015

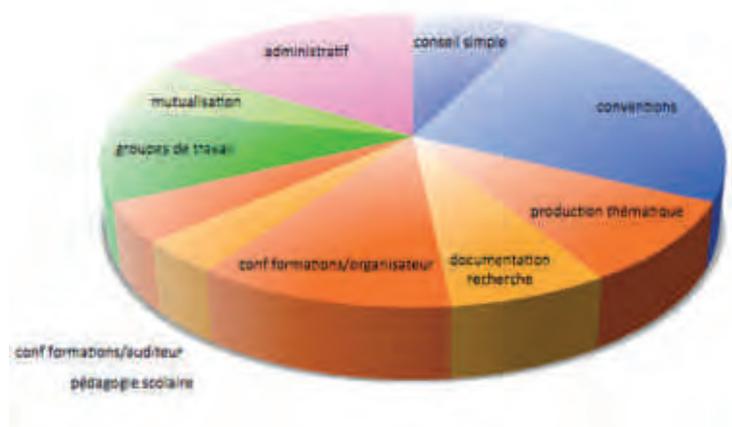
Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tous autres partenaires, pour des missions spécifiques de longue durée. Elles sont réalisées en coordination avec ces structures et couvrent une partie des frais engagés. Ce mode d'indemnisation permet de répondre aux demandes multiples qui sont faites. 79 450 € ont été perçus à ce titre.

Les subventions

En 2015, le CAUE a reçu 19 000 € de la Région pour soutenir le diagnostic patrimonial de Seine aval et 800 € de l'Inspection académique.



Répartition du temps par mission



Détail de la répartition du temps par mission

Le réseau des CAUE

La Fédération nationale des CAUE

Association créée en 1980, la FNCAUE regroupe les CAUE représentés par leurs présidents. Depuis 2013, un travail collaboratif avec le réseau a été mis en place afin de repositionner les missions des CAUE dans le contexte législatif et institutionnel en mouvement. La mission de représentation des CAUE auprès des ministères et des partenaires nationaux a été soutenue en 2015 lors des débats sur

- la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (Art. L. 232-2.), qui fait entrer les CAUE dans le code de l'environnement (Article L222-1) et dans le code de l'énergie ;
- projet de loi biodiversité, de la nature et des paysages, reconnaissant le réseau des paysagistes de CAUE comme l'un des premiers de France (en cours de débat) ;
- projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, mettant en avant la mission de formation des CAUE (en cours de débat).

Le CAUE 78 contribue notamment par :

- Elisabeth Rojat-Lefebvre, élue au conseil d'administration et au comité de pilotage stratégique et participant au pôle formation
- Pascale d'Anfray-Legendre, animatrice de l'Atelier urba
- François Adam, coordinateur du film national Carac'Terres.

Les CAUE d'Ile-de-France

Les 8 CAUE sont fédérés en association afin de mutualiser les compétences, moyens et actions qui sont présentées précédemment. L'ensemble compte une centaine de professionnels.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale par an rassemblent les 8 présidents et les 8 directeurs. Les directeurs se réunissent une fois par mois pour organiser collégialement les actions et les délégations dans les instances régionales.

Une journée des personnels en mars 2015 a permis d'échanger sur les actions à l'échelle métropolitaine.

Les principales actions régionales : l'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement, les Enfants du patrimoine, Flash ton patrimoine, l'outil documentaire Res'aue, les formations, le fichier de contacts mutualisé, le mois de l'architecture.

Commissions nationales

Le conseil national des villes d'art et d'histoire

Ce conseil, où Elisabeth Rojat-Lefebvre siège depuis 2009, étudie les demandes de labellisation des collectivités, le plus souvent en intercommunalité ou à l'échelle de pays. Le label distingue les politiques de mise en valeur du patrimoine urbain et architectural, la création contemporaine et la volonté des élus de mettre en place une politique d'animation tant architecturale qu'artistique pérenne. Le lien entre politiques urbaine et architecturale est de plus en plus souligné, à travers les AVAP, les PLU ou les PLU intercommunaux de qualité. En 2014, le PNR du Vexin français a obtenu le seul label pour un parc naturel régional et a rejoint pour les Yvelines, Rambouillet et la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, dont le musée (unique musée de ville nouvelle en France) possède des fonds des années 70, époque des « pionniers » de la ville nouvelle.

Stratégie nationale pour l'architecture

Afin de rapprocher les citoyens de l'architecture, pratique fondamentale pour la qualité de vie de tous, la ministre de la culture, a lancé une réflexion articulée autour de 3 axes : Sensibiliser ; Développer ; Innover. De janvier à juillet 2015, Elisabeth Rojat-Lefebvre a été appelée à participer au premier de ces groupes de travail pour représenter les CAUE.

Certaines propositions alimentent la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine débattue au parlement en 2016.

Le CAUE en 2016 / 2017

Le contexte institutionnel complexe et changeant ainsi que le renouvellement des élus et des personnels territoriaux appellent des positionnements pertinents à tous les niveaux, national, régional et départemental, mis à œuvre dans le respect du travail de chacun. Les actions engagées sur la durée se poursuivent.

Voici les principales nouveautés :

Publics

Pour les élus

De nouveaux thèmes de soirée-débat sont proposés : « PLU, comment (re)inventer de nouvelles ruralités ? » à travers des exemples issus du film « Carac'Terres » mais aussi l'exploration de propositions habitantes ou de projets communaux ; la concertation et la participation des habitants aux processus ; la densité et l'acceptabilité des projets de construction.

Pour le personnel des collectivités

Depuis plusieurs années, chaque CAUE d'Ile-de-France propose des formations à destination des personnels communaux. Il est décidé de les fonder en un programme commun proposé fin 2016 en plusieurs points de la région et animé par toutes les équipes : « Architectures de la ville – constructions neuves », « Architectures de la ville, constructions existantes », « Nature en ville ».

Pour les professionnels

Les demandes de conseil et d'accompagnement demeurent sur les équipements, les espaces publics et le logement.

Les jurys de concours pour la construction et la réhabilitation de bâtiments sont en hausse, à la demande des collectivités et des bailleurs, ce qui est un bon signe pour les professionnels, architectes, paysagistes et pour les entreprises.

Pour les particuliers

Des plateformes de l'énergie se mettent en place et notamment celle de Saint-Quentin-en-Yvelines portée par l'agence locale de l'énergie : le CAUE se positionne dans le conseil amont des particuliers et des copropriétés lors de ses permanences.

Thèmes

Paysage et biodiversité

Les CAUE d'Ile-de-France sont sollicités par l'Etat pour accompagner la mise en œuvre du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) dans les communes et intercommunalités. Une action mutualisée se met en place.

Patrimoine

Les données du diagnostic patrimonial de Seine aval réalisé sur une partie du territoire seront valorisées dans le PLU intercommunal mis en œuvre par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. La couverture du reste du territoire est à envisager pour 2017-2018.

Concertation dans la Confluence

Suite au débat public, Ports de Paris a proposé aux CAUE 78 & 95 avec le SMSO d'animer la concertation sur les sujets connexes au port d'Achères. Huit actions – promenades, croisières et tables rondes – ont été organisées en mars pendant lesquelles une confiance réciproque entre animateurs et habitants s'est établie. Plus de 900 propositions, souvent très pertinentes, ont été restituées devant les élus et les participants, parmi lesquelles des pistes d'actions se dégagent qui attendent commanditaires, calendrier et financements. Le CAUE 78 propose de poursuivre ce partenariat à plusieurs visages dans lequel les habitants sont parties prenantes.

Manifestations régionales de sensibilisation à l'architecture

En juin, le Mois de l'architecture, se décline dans les Yvelines par deux actions régionales des CAUE : « Architecture, fromage et dessert (café compris) » à Poissy avec l'exposition du palmarès dans une brasserie du centre-ville et des ateliers d'architecture pour les familles du quartier social de Beauregard « (goûter compris) » et des géocaches-archi à Versailles, une belle manière de se cultiver en se promenant.

En septembre, pour les Enfants du patrimoine, les patrimoines de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine et l'architecture des années 60 de Vélizy-Villacoublay seront à l'honneur ainsi que les grands établissements scolaires primés au palmarès.

Evènement de l'année

Déménagement

Après 30 ans passé au 56 avenue de Saint-Cloud, le CAUE quitte les locaux qu'il occupe depuis 1985 dans des espaces différents (au 1^{er} étage puis au 3^{ème} et enfin 3^{ème} et 4^{ème} étages).

En septembre, bienvenue au 3 rue de Fontenay à Versailles !



56 avenue de Saint-Cloud - Versailles en 1987



Le désherbage du CAUE organisé en mai 2016 a rencontré un vif succès.



30 ans au 56 avenue de Saint-Cloud !

Préparation d'un déménagement imminent...

La charte du CAUE

- Grâce à la pérennité de sa structure depuis 1979, du fait de la diversité de ses champs d'intervention ainsi que de ses publics, et par ses ressources documentaires, le CAUE constitue la mémoire des acteurs et du territoire. Il est un observatoire des pratiques et des problématiques.
- Le décideur public ou privé attend du CAUE un conseil objectif, garanti par son statut et son Conseil d'administration composé d'élus, des services de l'Etat, de professionnels de l'aménagement et d'associations présentes dans le département et désignées par le Préfet (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).
- Le CAUE intervient très en amont de la décision, aux côtés du maître d'ouvrage, pour défendre un intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE a la capacité de redéfinir la demande qui lui est faite, pour ainsi mieux répondre à l'intérêt public tel qu'il le ressent dans un dialogue ouvert et constructif avec le maître d'ouvrage. Il est une force de proposition, peut réaliser des études tests et proposer des améliorations de procédures.
- Le seul objectif du CAUE est de promouvoir la qualité, son conseil pouvant avoir pour conséquence la non-réalisation de travaux ou d'équipements publics ou privés.
- En aucun cas, le CAUE ne peut faire de maîtrise d'œuvre (loi sur l'architecture, 3 janvier 1977).
- Le CAUE intervient auprès des acteurs de deux manières :
 - en assurant des missions de base, qui relèvent du financement de la taxe départementale des CAUE : conseil auprès des particuliers, conseils simples auprès des communes et des services de l'Etat, sensibilisation de tous les publics,
 - en assurant des missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, en aval des conseils simples, qui entraînent la signature d'une convention.
- Les études de faisabilité ou études préalables que réalise le CAUE, dans le cadre de sa mission d'accompagnement, constituent une aide à la décision ; elles s'intègrent dans un processus d'information et de sensibilisation des maîtres d'ouvrage.
- Le CAUE met en évidence auprès des maîtres d'ouvrage l'importance du rôle des professionnels de l'aménagement, de l'architecture et du paysage et la nécessité de rémunérer les études de programmation et de conception (architecturales, paysagères et d'aménagement) à leur juste prix.

93 adhérents

Communes : Achères, Adainville, Aigremont, Allainville-aux-Bois, Andrézy, Aubergenville, Auffargis, Auffreville-Brasseuil, Bailly, Bazoches-sur-Guyonne, Bazemont, Boinville-en-Mantois, Boinville-le-Gaillard, Bois d'Arcy, Bonnelles, Bougival, Breuil-Bois-Robert, Breuil-en-Vexin, Buc, La Celle-Saint-Cloud, Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chatou, Choisel, Civry-la-Forêt, Clairefontaine-en-Yvelines, Dammartin-en-Serve, Ecquevilly, Emancé, l'Etang-la-Ville, Evrecquemont, Freneuse, Goupillières, Grosrouvre, Guerville, Hermeray, Houilles, Issou, La Falaise, Les Mesnuls, Les Mureaux, Longnes, Mantes-la-Jolie, Marly-le-Roi, Maurecourt, Méré, Mézy-sur-Seine, Millemont, Mittainville, Moisson, Montainville, Morainvilliers, Neauphlette, Neauphle-le-Vieux, Orphin, Orsonville, Paray-Douville, Poigny-la-Forêt, Poissy, Rambouillet, Raizeux, Rennemoulin, Richebourg, Rocquencourt, Rolleboise, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Lambert-des-Bois, Sainte-Mesme, Tacoignières, Toussus-le-Noble, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Viroflay

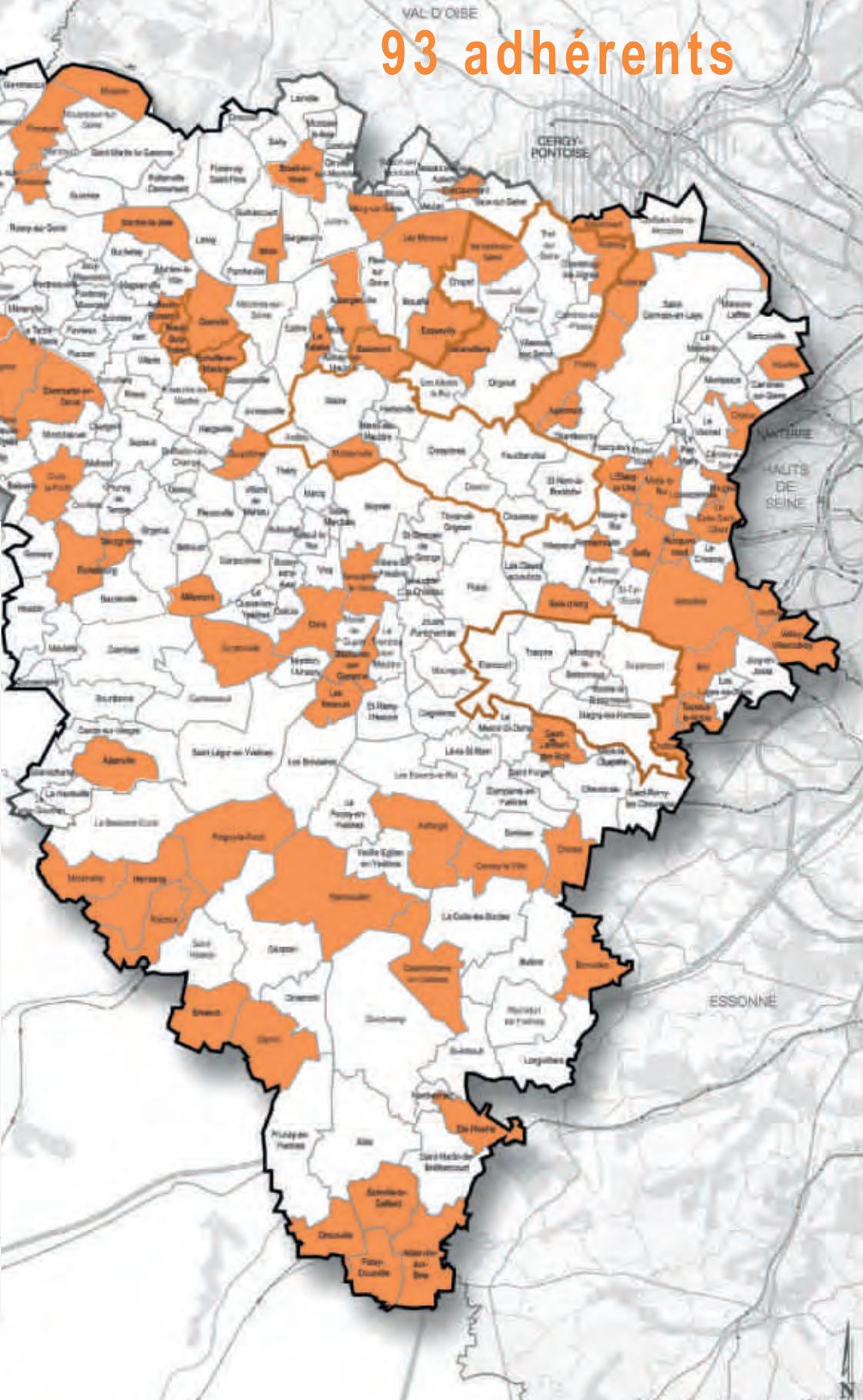
Intercommunalités : CA2RS (communauté d'agglomération 2 rives de Seine), CASQY (communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines), CCGM (communauté de communes Gally-Mauldre), SIVS Breuil-Bois-Robert / Boinville-en-Mantois

Structures : Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France, EPAPS (Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay), Ingénieur'Y, Ports de Paris

Bailleurs : Immobilière 3F, OPIEVOY, Vilogia

Associations : ADIL 78 (Agence Départementale d'Information sur le Logement des Yvelines), ALEC SQY (Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines), CADEB (collectif d'associations de défense de l'environnement de la boucle de Montesson), Espaces, OPIE (Office pour les insectes et leur environnement), Maisons Paysannes de France, délégation des Yvelines

Particuliers Henry Chesnot, Françoise Gaultier, Laurence Trochu, Juliette Vernerey



ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AEV	Agence des espaces verts
AIGP	Atelier international du Grand Paris
ALEC SQY	Agence Locale de l'Energie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines
ANAH	Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat
ANR	Agence nationale pour la recherche
ANRU	Agence nationale pour la rénovation urbaine
ARENE	Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies
AUDAS	Agence d'Urbanisme et de Développement de la Seine Aval
AVAP	Aire de mise en valeur du patrimoine
AEU	Approche environnementale de l'urbanisme
AUE	Architecture, urbanisme et environnement
BTP	Bâtiment et travaux publics
CASQY	Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
CA2RS	Communauté d'agglomération des deux rives de Seine
CDAC	Commission départementale d'aménagement commercial
DAAC	Délégation académique de l'action culturelle
DAPA	Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture
DDT	Direction départementale des territoires
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DRIEE	Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France
DRIEA	Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement Ile-de-France
ENE	Engagement national pour l'environnement
ENSP	Ecole nationale supérieure de paysage
EPAMSA	Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval
EPFY	Etablissement Public Foncier des Yvelines
FN CAUE	Fédération nationale des CAUE
IAU	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
LATTS	Laboratoire technique, territoires et sociétés de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée
MIQCP	Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques
MOP (loi)	Loi sur la maîtrise d'ouvrage publique
OPAH	Opération programmée de l'habitat
PAC	Projet d'action culturelle
PADD	Projet d'aménagement et de développement durable
PCET	Plan climat, énergie territorial
PLU	Plan local d'urbanisme
PNR	Parc naturel régional
RIVES	Laboratoire ville, espaces, sociétés de l'Ecole des travaux publics de l'Etat
SPôTT	Structuration des pôles touristiques territoriaux
STAP	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
SRU (loi)	Loi «solidarité et renouvellement urbains»
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SIG	Système d'informations géographiques
STAP	Service territorial de l'architecture et du patrimoine
SAFER	Société d'aménagements fonciers et d'établissement rural
UP AUE	Université permanente de l'AUE
URCAUE	Union régionale des CAUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015 DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES YVELINES

CAU/E 78 - 56, avenue de Saint Cloud 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 14 86 Fax : 01 39 50 61 60

Email : caue78@caue78.com

Site : www.caue78.fr

Crédit photographique : CAUE 78 - Conception graphique : Annick Martinat

Impression : Imprimerie Peau (61)



L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. En conséquence, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués...

Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement».

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

